

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mai 2017



# Rapport de présentation COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Rapporteur : Monsieur Stéphane SBAGGIA 1er Adjoint Délégué aux Finances

## BUDGET PRINCIPAL

<b>1) LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES .....</b>	<b>4</b>
<b>2) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>7</b>
A.    LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT .....	7
A-1. <i>Chapitre 70 : Produits des services et du domaine .....</i>	8
A-2. <i>Chapitre 73 : Impôts et taxes .....</i>	10
A-3. <i>Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations.....</i>	14
A-4. <i>Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement .....</i>	18
A-5. <i>Le chapitre 002 : Résultat reporté et anticipé .....</i>	18
B.    LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT .....	19
B-1. <i>Chapitre 011 : Charges à caractère général.....</i>	21
B-2. <i>Chapitre 012 : Frais de personnel.....</i>	25
B-3. <i>Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante.....</i>	27
B-4. <i>Chapitre 66 : Les charges financières.....</i>	29
B-5. <i>Les autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement .....</i>	30
<b>3) LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION .....</b>	<b>31</b>
A.    LES EVOLUTIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT. ....	31
B.    LES EVOLUTIONS DES DIFFERENTES EPARGNES. ....	32
<b>4) LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....</b>	<b>34</b>
A.    LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT.....	35
A-1. <i>Chapitre 10 : Dotations, fonds et réserves .....</i>	37
A-2. <i>Chapitre 13 : Subventions d'investissements reçues.....</i>	37
A-3. <i>Chapitre 16 : Dettes et emprunts .....</i>	38
A-4. <i>Chapitre 27 : Autres immobilisations financières .....</i>	38
A-5. <i>Chapitre 001 : résultat reporté et anticipé.....</i>	38
B.    LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	39
B-1. <i>Les opérations financières :.....</i>	40
B-2. <i>Les opérations d'équipements :.....</i>	41
B-3. <i>Chapitres 45 et 48: Travaux pour le compte de tiers et sous mandats .....</i>	47
<b>5) LA GESTION DE LA DETTE.....</b>	<b>48</b>
<b>6) LES OPERATIONS D'ORDRE .....</b>	<b>53</b>
<b>7) LES RATIOS OBLIGATOIRES .....</b>	<b>54</b>

# COMPTE ADMINISTRATIF 2016

## BUDGET PRINCIPAL

Dernier acte du calendrier budgétaire d'une collectivité, le Compte Administratif termine le cycle annuel financier et retrace l'exécution du budget de l'année.

Il constitue l'arrêté des comptes :

- Il compare les prévisions inscrites au budget et les réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- Il présente les résultats comptables de l'exercice. Ceux-ci doivent être rapprochés des résultats figurant au compte de gestion du trésorier municipal.

Le compte administratif 2016 a été précédé par :

- o Le débat d'orientation budgétaire tenu le 22 Février 2016,
- o L'adoption par anticipation des résultats du compte administratif 2015 le 21 Mars 2016,
- o Le vote du budget primitif intervenu le 21 Mars 2016,
- o Les adoptions de quatre décisions modificatives durant l'exercice 2016.

Comme annoncé lors du DOB et du vote du Budget Primitif 2016, les grandes orientations afin de sortir de l'impasse financière programmée et annoncée ont été basées sur les recommandations des deux audits financiers et organisationnels.

Jamais contribution des collectivités au redressement des finances publiques n'aura été aussi conséquente. Elle s'est traduit concrètement par une nouvelle baisse drastique de leurs recettes et les oblige plus que jamais à réinterroger simultanément leurs politiques publiques, leurs priorités, leurs organisations et leurs modes de gestion. Face à cet environnement budgétaire désormais durablement contraint, la ville d'Ajaccio malgré des fondamentaux financiers fragilisés réaffirme pour sa part les axes de sa stratégie financière ainsi que sa politique d'investissement définie pour 2016-2020 :

- stabilisation des taux de fiscalité,
- pas de dérapage concernant le niveau de l'endettement,
- ajustement fort du budget de fonctionnement,
- maintien d'un niveau d'investissement approprié au développement de son territoire avec la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement.

Dans cette perspective, le budget réalisé de l'exercice 2016 traduit pour la 2<sup>e</sup> année consécutive à la fois une forte volonté de garantir et de développer un service public de qualité qui sache répondre aux attentes prioritaires de notre population exprimées lors de nos différentes réunions de quartiers, mais également une détermination à conduire et accentuer nos efforts de gestion sans précédent entamés dès l'exercice 2015 pour préserver la capacité à agir.

Pour l'année 2016, les réalisations cumulées de l'exercice toutes sections confondues s'élèvent :

➤ En dépenses à : **123 163 379.03 €**                      ➤ En recettes à : **133 037 524.65 €**

**Soit un résultat global de clôture de : 9 874 145.62 €**

## 1) LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Les tableaux ci-dessous présentent les équilibres du Compte administratif 2016.

Exécution budgétaire 2016			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles Investissement	26 440 106.10	Recettes réelles Investissement	24 116 427.33
Dépenses d'ordre Investissement	0.00	Recettes d'ordre Investissement	6 664 587.86
<b>Dépenses investissement totales</b>	<b>26 440 106.10</b>	<b>Recettes investissement totales</b>	<b>30 781 015.19</b>
Dépenses réelles Fonctionnement	90 058 685.07	Recettes réelles Fonctionnement	96 905 798.20
Dépenses d'ordre Fonctionnement	6 664 587.86	Recettes d'ordre Fonctionnement	0.00
<b>Dépenses fonctionnement totales</b>	<b>96 723 272.93</b>	<b>Recettes fonctionnement totales</b>	<b>96 905 798.20</b>
<b>Total des Dépenses</b>	<b>123 163 379.03</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>127 686 813.39</b>
	<b>Reprise résultat antérieur fonctionnement n-1</b>		<b>+ 3 298 711.95</b>
	<b>Reprise résultat antérieur investissement n-1</b>		<b>+ 2 051 999.31</b>
<b>Total global des Dépenses</b>	<b>123 163 379.03</b>	<b>Total global des Recettes</b>	<b>133 037 524.65</b>
<b>Résultat section investissement</b>	<b>+ 6 392 908.40</b>	<b>Résultat section fonctionnement</b>	<b>+ 3 481 237.22</b>

<b>Résultat de clôture 2016</b>	<b>+ 9 874 145.62</b>
---------------------------------	-----------------------

Reports des restes à réaliser 2016			
Dépenses		Recettes	
Restes à réaliser investissement	4 943 677.89	Restes à réaliser investissement	2 363 909.39
<b>Dépenses investissement totales</b>	<b>4 943 677.89</b>	<b>Recettes investissement totales</b>	<b>2 363 909.39</b>
Restes en dépenses Fonctionnement	0.00	Restes en recettes Fonctionnement	0.00
<b>Dépenses fonctionnement totales</b>	<b>0.00</b>	<b>Recettes fonctionnement totales</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des reports en Dépenses</b>	<b>4 943 677.89</b>	<b>Total des reports en Recettes</b>	<b>2 363 909.39</b>

<b>Résultat de clôture reports 2016</b>	<b>- 2 579 768.50</b>
---	-----------------------

<b>Résultats cumulés 2016</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Total cumulé dépenses investissement</b>	<b>31 383 783.99</b>	<b>Total cumulé recettes investissement</b>	<b>35 196 923.89</b>
<b>Total cumulé dépenses fonctionnement</b>	<b>96 723 272.93</b>	<b>Total cumulé recettes fonctionnement</b>	<b>100 204 510.15</b>
<b>Résultat section investissement</b>	<b>+ 3 813 139.90</b>	<b>Résultat section fonctionnement</b>	<b>+ 3 481 237.22</b>

<b>Résultat de clôture cumulé 2016</b>	<b>+ 7 294 377.12</b>
--	-----------------------

Pour l'année 2016 le résultat global de clôture est le suivant :

<b>Section de fonctionnement</b>					
	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	96 723 272.93		96 723 272.93	0.00	96 723 272.93
Recettes	96 905 798.20	3 298 711.95	100 204 510.15	0.00	100 204 510.15
<b>Recettes - Dépenses</b>	<b>+ 182 525.27</b>	<b>+ 3 298 711.95</b>	<b>+ 3 481 237.22</b>	0.00	<b>+ 3 481 237.22</b>
<b>Résultat</b>				→	<b>+ 3 481 237.22</b>

<b>Section d'investissement</b>					
	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	26 440 106.10		26 440 106.10	4 943 677.89	<b>31 383 783.99</b>
Recettes	30 781 015.19	+ 2 051 999.31	32 833 014.50	2 363 909.39	<b>35 196 923.89</b>
<b>Recettes - Dépenses</b>	<b>+ 4 340 909.09</b>	<b>+ 2 051 999.31</b>	<b>+ 6 392 908.40</b>	<b>- 2 579 768.50</b>	<b>+ 3 813 139.90</b>
<b>Résultat</b>				→	<b>+ 7 294 377.12</b>

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
<b>Résultats cumulés CA 2016</b>	<b>+ 4 523 434.36</b>	<b>+ 5 350 711.26</b>	<b>+ 9 874 145.62</b>	<b>-2 579 768.50</b>	<b>+ 7 294 377.12</b>

Le résultat des réalisations de l'exercice 2016, hors comptabilisation des restes à réaliser, est excédentaire de 9 874 145.62 euros.

Après intégrations des résultats de clôture constatés du compte de gestion 2015, les résultats du compte administratif de la Ville sont en concordance avec ceux du compte de gestion présenté par le trésorier municipal.

<b>Tableau Etat II-2 Compte de Gestion</b>	<b>Résultat de clôture 2015</b>	<b>Part affectée à l'investissement</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Résultat de clôture 2016</b>
Investissement	+ 2 051 999.31	0.00	+ 4 340 909.09	+ 6 392 908.40
Fonctionnement	+ 3 298 711.95	0.00	+ 182 525.27	+ 3 481 237.22
<b>Total</b>	<b>+ 5 350 711.26</b>	<b>0.00</b>	<b>+ 4 523 434.36</b>	<b>+ 9 874 145.62</b>

Les grandes masses financières depuis le CA 2012 en opérations réelles et hors affectations des résultats sont détaillées dans le tableau suivant :

	<b>CA 2012</b>	<b>CA 2013</b>	<b>CA 2014</b>	<b>CA 2015</b>	<b>CA 2016</b>
Recettes de fonctionnement	90 124 687	91 857 328	92 569 245	92 143 785	96 905 798
Dépenses de fonctionnement	81 595 999	86 373 787	89 222 893	94 273 479	90 058 685
Recettes d'investissement	16 292 516	30 306 630	29 730 048	34 853 613	24 116 427
Dépenses d'investissement	28 076 018	37 152 147	31 052 880	24 285 697	26 440 106
<b>Résultat propre à l'exercice</b>	<b>-3 254 814</b>	<b>- 1 361 977</b>	<b>+ 2 023 520</b>	<b>+ 8 438 222</b>	<b>+ 4 523 434</b>

Le détail des fonds de roulement sont repris dans le tableau ci après :

	<b>CA 2012</b>	<b>CA 2013</b>	<b>CA 2014</b>	<b>CA 2015</b>	<b>CA 2016</b>
Fonds de roulement en début d'exercice	- 532 793	-3 787 607	- 5 149 584	- 3 126 064	+ 5 350 711
Résultat de l'exercice	-3 254 814	- 1 361 977	+ 2 023 520	+ 8 438 222	+ 4 523 434
Intégration fin de gestion BA parking 2013	-	-	-	+ 38 553	-
<b>Fonds de roulement en fin d'exercice</b>	<b>-3 787 607</b>	<b>- 5 149 584</b>	<b>- 3 126 064</b>	<b>+ 5 350 711</b>	<b>+ 9 874 145</b>

Les prévisions budgétaires étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat est influencé par les taux de réalisations en fonctionnement et en investissement.

Le facteur déterminant de ces écarts nous amène à rappeler dans le présent document, non seulement les montants réalisés, mais aussi les montants des prévisions budgétaires ainsi que les taux de réalisation. Il est également rappelé, à titre de comparaison, les montants réalisés pour la période 2014-2016.

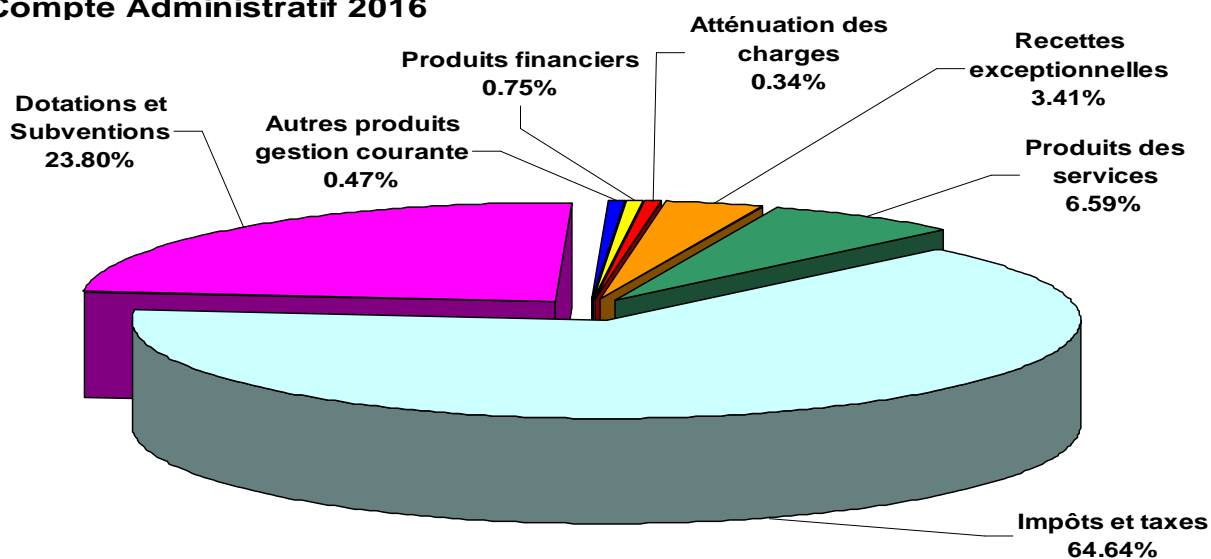
## 2) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### A. Les ressources de fonctionnement

Les recettes globales de fonctionnement totalisent 96 905 798.20 € et le taux de réalisation atteint 105.25 %.

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2016 (BP + DM)	Réalisations 2016	% réalisé	% titres émis
CHAP 70	Produits des services	5 764 200.00	6 389 666.75	110.85	6.59
CHAP 73	Impôts et taxes	62 413 761.00	62 636 434.91	100.36	64.64
CHAP 74	Dotations et Subventions	22 359 331.00	23 063 604.16	103.15	23.80
CHAP 75	Autres produits gestion courante	472 000.00	457 608.15	96.95	0.47
CHAP 013	Atténuation des charges	287 600.00	332 717.62	115.69	0.34
<b>Total des recettes réelles de gestion</b>		<b>91 296 892.00</b>	<b>92 880 031.59</b>	<b>101.73</b>	<b>95.85</b>
CHAP 76	Produits financiers	722 545.00	722 546.41	100.00	0.75
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	53 000.00	3 303 220.20	#DIV/0!	3.41
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>92 072 437.00</b>	<b>96 905 798.20</b>	<b>105.25</b>	<b>100.00</b>
CHAP 042	Opérations d'ordre	0.00	0.00	-	-
<b>Total des recettes</b>		<b>92 072 437.00</b>	<b>96 905 798.20</b>	<b>105.25</b>	<b>100.00</b>

### Compte Administratif 2016



En 2016 les recettes réelles de fonctionnement sont en progression de 5.16 % soit 4 762 013 euros de plus que l'exercice 2015. Les recettes réelles représentent 1 420 € par habitant, la moyenne de la strate se situant à 1 580 € par habitant en 2015.

Nature	Intitulés	CA 2014	CA 2015	CA 2016
CHAP 70	Produits des services	6 426 146	5 564 595	6 389 667
CHAP 73	Impôts et taxes	59 329 851	61 571 522	62 636 435
CHAP 74	Dotations et Subventions	24 582 651	23 487 857	23 063 604
CHAP 75	Autres produits gestion courante	1 220 056	429 381	457 608
CHAP 013	Atténuation des charges	336 176	279 330	332 718
<b>Total recettes de gestion</b>		<b>91 894 880</b>	<b>91 332 685</b>	<b>92 880 032</b>
CHAP 76	Produits financiers	17 198	15 802	722 546
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	657 167	795 299	*3 303 220
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>92 569 245</b>	<b>92 143 785</b>	<b>96 905 798</b>
CHAP 042	Opérations d'ordre	1 680 000	8 235 700	0
<b>Total des recettes</b>		<b>94 249 245</b>	<b>100 379 485</b>	<b>96 905 798</b>

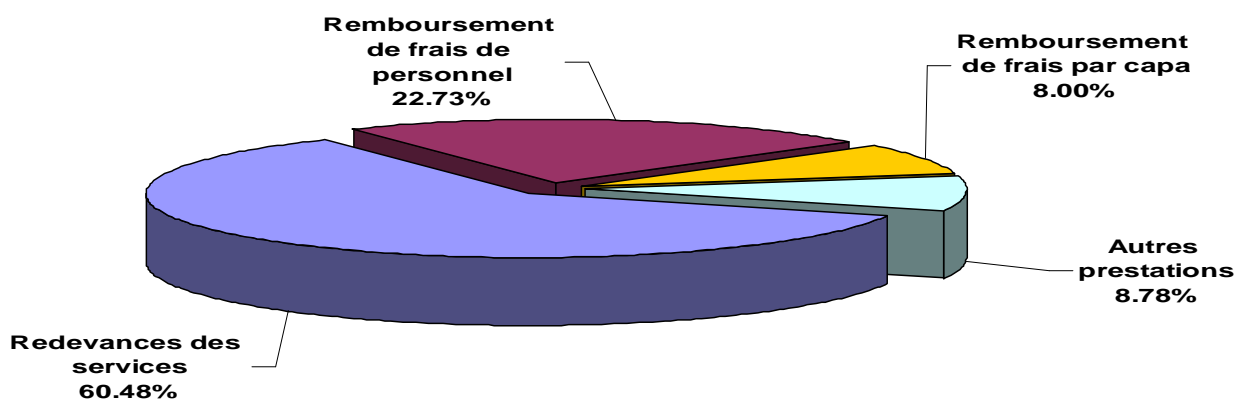
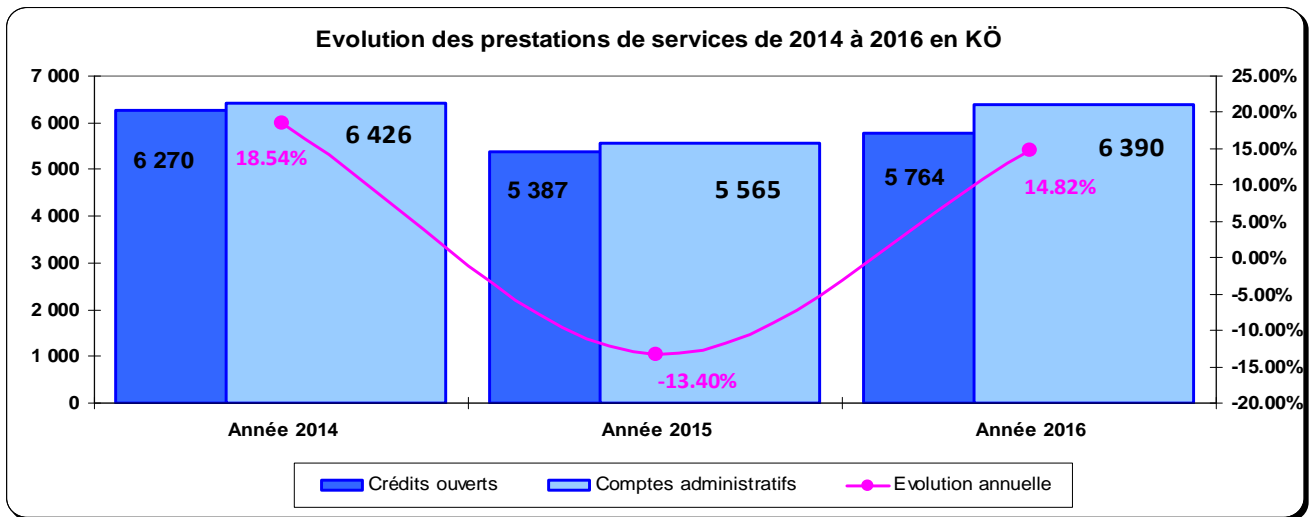
\*Cette forte progression constatée est liée en très grande partie à la comptabilisation au sein du chapitre 77 des cessions pour un montant global de 3.168 millions d'euros. Hors cessions la progression est de 1.72 %.

#### A-1. Chapitre 70 : Produits des services et du domaine

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016
<b>Crédits ouverts</b>	<b>6 270</b>	<b>5 387</b>	<b>5 764</b>
<b>Comptes administratifs</b>	<b>6 426</b>	<b>5 565</b>	<b>6 390</b>
<b>Evolution annuelle</b>	<b>18.54 %</b>	<b>- 13.40 %</b>	<b>+ 14.82 %</b>
<b>Taux de réalisation</b>	<b>102.49 %</b>	<b>103.29 %</b>	<b>110.85 %</b>

Les recettes du chapitre 70 sont en progression de près de 15 % par rapport à l'exercice précédent. Elles totalisent 6.390 millions d'euros et représentent 6.59 % des recettes réelles de fonctionnement. Le taux de réalisation pour 2016 est de 110,85 %.



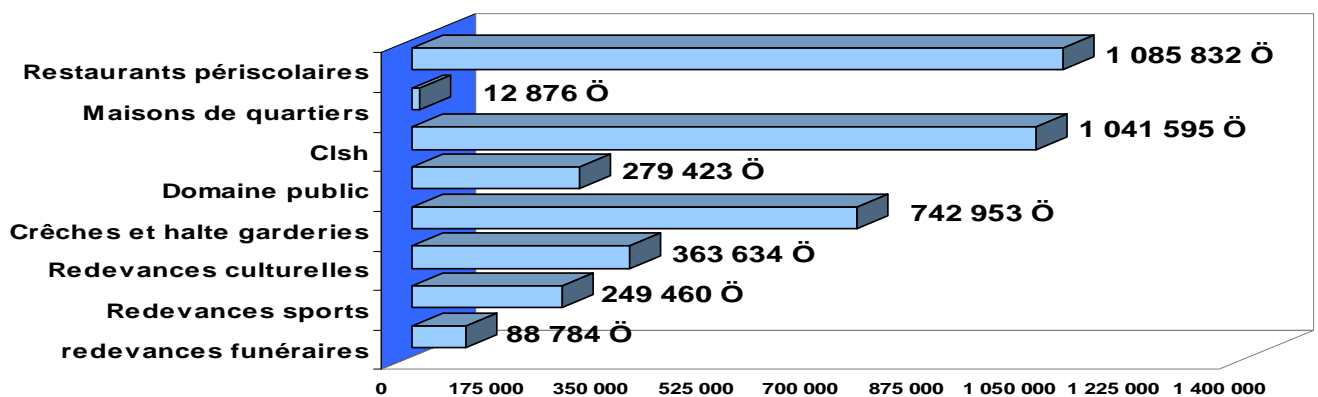


### Détail du chapitre 70 Compte Administratif 2016

La forte augmentation constatée en 2016 de ce chapitre découle de la comptabilisation plus importante des remboursements par les budgets annexes, la régie du port, la régie des parkings et le syndicat mixte de la Parata des personnels mis à disposition soit un total cumulé de 1 452 523 €.

Ce chapitre enregistre également les remboursements par la Capa pour des prestations rendues par les services municipaux pour 511 343 € et les remboursements de prestations dues à la commune par divers redevables à hauteur de 561 245 €.

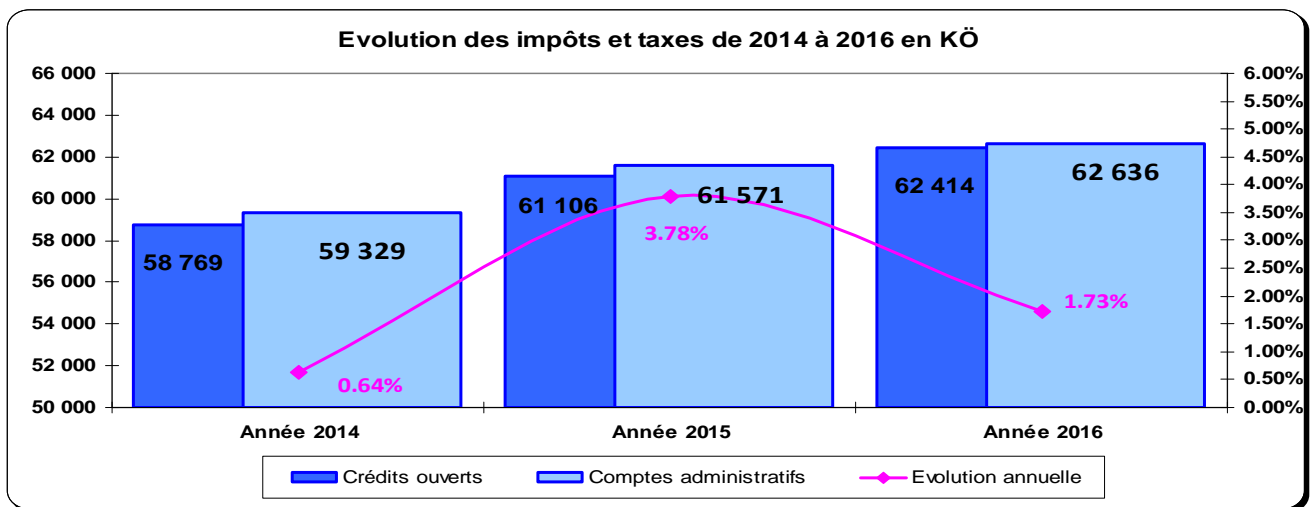
Les produits des services et les produits domaniaux comptabilisent les recettes encaissées auprès des usagers. Elles totalisent au CA 2016 un montant de 3 864 556 € selon le détail complet vous est présenté ci après.



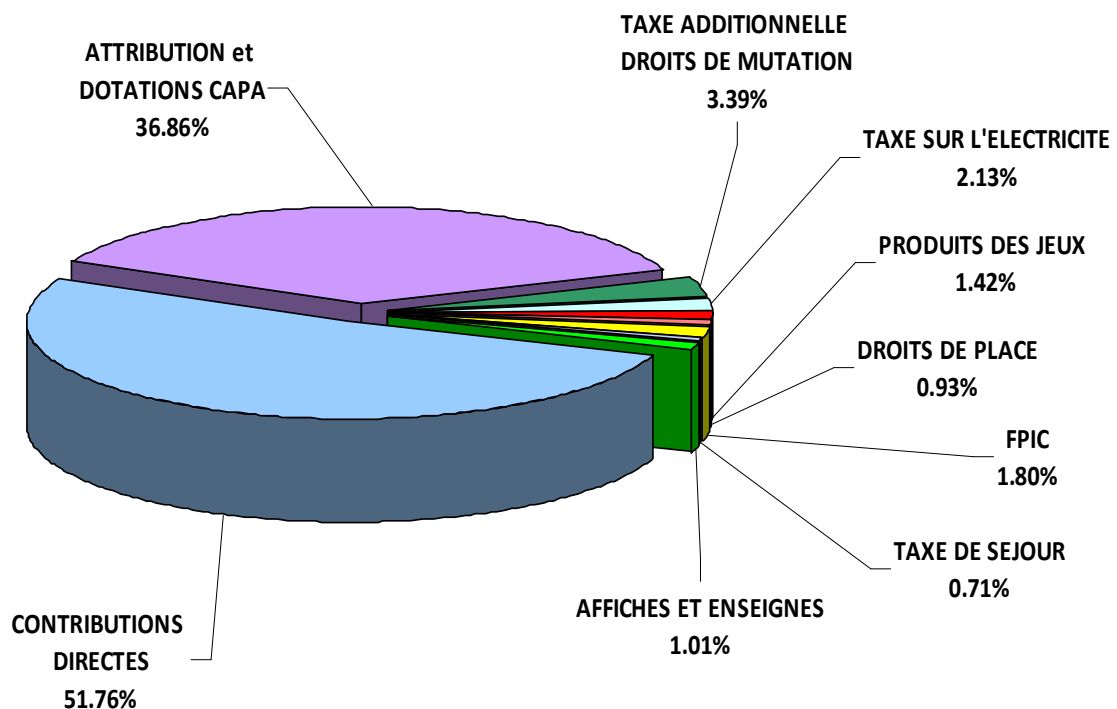
## A-2. Chapitre 73 : Impôts et taxes

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016
Crédits ouverts	58 769	61 106	62 414
Comptes administratifs	59 329	61 571	62 636
Evolution annuelle	0.64 %	3.78 %	1.73 %
Taux de réalisation	100.95 %	100.76 %	100.36 %

Ce chapitre budgétaire représente près de 65 % des recettes réelles de fonctionnement. Premier pôle de ressources de la section, il enregistre une progression de 1 064 913 euros par rapport aux réalisations 2015.



Au sein du chapitre, il convient de distinguer le produit des contributions directes, les dotations versées par la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien et les autres taxes.



Détail du chapitre 73 Compte Administratif 2016

## ➤ Les contributions directes

Le produit fiscal perçu en 2016 totalise 32 421 964 € ( -42% par rapport à la moyenne de la strate) et représentent 51.76 % du chapitre budgétaire. Cette recette dite "impôt ménages" (la Ville perçoit la taxe d'habitation et les taxes foncières) enregistre une progression de 2.86 % par rapport à la recette constatée en 2015 (pour mémoire 31 519 138 €).

Elle comprend :

- Le produit issu des rôles généraux émis au titre de l'année en cours,
- Le produit issu des rôles supplémentaires, rôles rectificatifs émis par les services fiscaux.

En 2016 les taux communaux appliqués ont été les suivants:

- Taxe d'habitation : 22.72 % (taux inchangé par rapport à 2015).
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18.40 % (taux inchangé par rapport à 2015).
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46.24 % (taux inchangé par rapport à 2015).

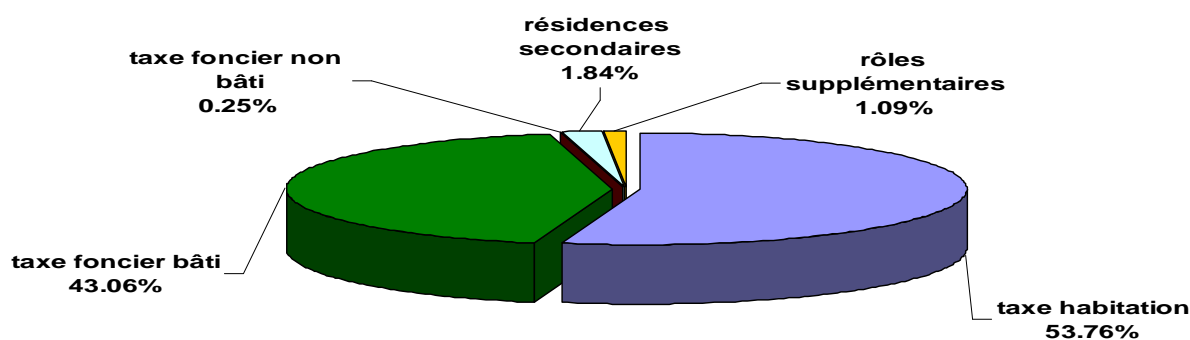
L'exercice 2016 a vu également l'application des délibérations votées en septembre 2015 sur l'abattement de la TH (délibération 2015-307) et la taxation des résidences secondaires (délibération 2015-308).

Notons également que la Loi de finances 2016 a prévu l'application d'un coefficient de majoration forfaitaire de 0.9 %. Ce coefficient, qui correspond à la prise en compte de l'inflation, s'applique à l'ensemble des valeurs locatives servant d'assiette au calcul de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

*Tableau récapitulatif des évolutions des bases et des contributions perçues de 2014 à 2016.*

ETAT 1288 M	BASES		
	2014	2015	2016
TH	75 209 219	76 647 530	76 717 288
FB	72 275 193	74 520 264	75 874 651
FNB	213 248	184 065	175 943
<b>Produits nets</b>	<b>29 487 378</b>	<b>31 211 160</b>	<b>31 472 460</b>
Majoration résidences secondaires			595 960
Rôles supplémentaires	322 146	307 978	353 544
<b>Contributions perçues</b>	<b>29 809 524</b>	<b>31 519 138</b>	<b>32 421 964</b>
Croissance en euros	<b>432 384</b>	<b>1 709 614</b>	<b>902 826</b>
Evolution en %	<b>+ 1.47 %</b>	<b>+ 5.74 %</b>	<b>+ 2.86 %</b>

**Remarque très importante** : le produit attendu au niveau de la taxe d'habitation pour l'exercice 2016 n'est pas conforme à ce qu'il aurait dû être. Nous avons sollicité les services de la direction régionale des services fiscaux car il y a eu de nombreuses omissions concernant les bases de calculs des impositions. Au moment du vote du BP 2016 l'état 1259 nous notifiât des bases d'imposition de TH à hauteur de 79 437 000. Hors l'état 1288 ressort à hauteur de 76 717 288 soit un différentiel constaté de 2 719 712 soit un manque de recette pour la commune de 617 920 €. Nous sommes dans l'attente d'une réponse des services fiscaux qui devrait apporter les corrections attendues au cours de l'exercice 2017.



Rôles généraux 2016 Etat Fiscal 1288M

Rôles généraux	Montants perçus 2014	Montants perçus 2015	Montants perçus 2016	Evolution 2015/2016	
				En €	En %
taxe habitation	17 087 534	17 414 319	17 430 168	+ 15 849	+ 0.09 %
taxe foncier bâti	12 301 238	13 711 729	13 960 936	+ 249 207	+ 1.81 %
taxe foncier non bâti	98 606	85 112	81 356	- 3 756	- 4.42 %
Majoration résid. secondaires	-	-	595 960	+ 595 960	-
rôles supplémentaires	322 146	307 978	353 544	+ 45 566	+ 14.79 %
<b>Total du Produit Fiscal 2016</b>	<b>29 809 524</b>	<b>31 519 138</b>	<b>32 421 964</b>	<b>+ 902 826</b>	<b>+ 2.86 %</b>

➤ **Les dotations versées par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien :**

Ces dotations représentant près de 37 % du chapitre ont pour but de neutraliser financièrement les transferts de charges et de recettes entre la ville et la communauté d'agglomération ; elles découlent de la neutralisation du passage en TPU et la compensation de transfert de compétences vers la CAPA.

- La Dotation de Solidarité Communautaire établie selon des critères liés à la population, au potentiel fiscal et aux charges des communes a légèrement progressé; ainsi 3 942 450 € ont été reversés à la commune par la Capa à ce titre contre 3 849 922 € en 2015.

- La Dotation de Compensation versée par la CAPA a évoluée à la baisse en 2016 suite aux différents transferts de compétences. Elle représente pour l'exercice la somme de 19 142 749.18 €.

Attribution de Compensation à l'origine	Année 2016		
	Minoration SIA Urbanisme	Minoration PLIE	Solde AC pour 2016
<b>19 664 711 €</b>	<b>- 212 939 €</b>	<b>- 309 022 €</b>	<b>19 142 750 €</b>

➤ **Le FPIC**

L'article 144 de la loi de finance initiale 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Ce mécanisme appelé fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour le reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Selon les divers mécanismes de répartition dite de " droit commun " la commune a perçu un montant de 1 126 492 €.

FPIC en €	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016
<b>Montants perçus</b>	<b>158 108</b>	<b>424 955</b>	<b>668 156</b>	<b>880 396</b>	<b>1 126 492</b>
<b>Evolution annuelle</b>	<b>-</b>	<b>+ 168.78 %</b>	<b>+ 57.23 %</b>	<b>+ 31.77 %</b>	<b>+ 27.95 %</b>

➤ **Les autres taxes indirectes**

Elles représentent 9.58 % du chapitre 73 et totalisent 6.002 millions d'euros en progression de 6.09 %. Le tableau suivant retrace les principaux produits issus de la fiscalité indirecte perçus depuis 2014 ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent.

INTITULE	Réalisations CA 2014	Réalisations CA 2015	Réalisations CA 2016	Evolution 2016 -2015
TAXE ADDITION. AUX DROITS DE MUTATIONS	1 724 413	2 010 289	2 124 651	+ 114 362
TAXE SUR L'ELECTRICITE	1 307 815	1 288 978	1 332 829	+ 43 851
PRODUITS DES JEUX DANS LES CASINOS	903 683	897 742	851 964	- 45 778
AUTRES TAXES SUR LES JEUX	37 098	37 286	38 057	+ 771
AFFICHES, RECLAMES, ENSEIGNES	545 060	556 691	631 894	+ 75 203
DROIT DE PLACE ET DOMAINE PUBLICQUE	643 425	603 296	581 491	- 21 805
TAXES DE SEJOUR	193 811	263 073	441 893	+ 178 820
<b>TOTAUX</b>	<b>5 355 304</b>	<b>5 657 355</b>	<b>6 002 779</b>	<b>+ 345 424</b>

- La taxe sur l'électricité encaissée en 2016 est de 1,332 millions d'euros. La loi de décembre 2011, sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité, a réformé la taxe sur l'électricité pour adapter le système de taxation français au droit communautaire. Alors que la taxe reposait jusque là sur le montant des factures acquittées par les consommateurs, elle est assise depuis 2012 sur la quantité d'énergie fournie. Sur cette consommation réelle est appliqué un tarif défini par la loi et un coefficient multiplicateur fixé par la commune.

- Le produit de la taxe additionnelle atteint 2.124 millions d'euros ; cet impôt qui frappe les mutations de propriété, et dont tous les paramètres de perception sont fixés par l'Etat, est le reflet de l'activité du marché immobilier. Après plusieurs années de stagnation cette recette traduit les signes de bonne santé du marché immobilier sur notre territoire.

- La taxe perçue sur la publicité extérieure et votée dans le cadre de la modernisation de l'économie en 2008 a remplacé les différentes taxations communales sur les affiches, panneaux affichages et enseignes. Cette taxe unique s'est substituée automatiquement à compter de 2009 aux anciennes taxes sur les emplacements publicitaires fixes perçus jusqu'alors. Le total des titres pour l'exercice 2016 est de 631 894 €.

- Les droits de places encaissés au cours de l'année 2016 ont atteint le montant de 581 491€; Ce poste correspond aux recettes liées au service des Halles et marchés. L'évolution de ces taxes est liée en grande partie à la conjoncture économique.

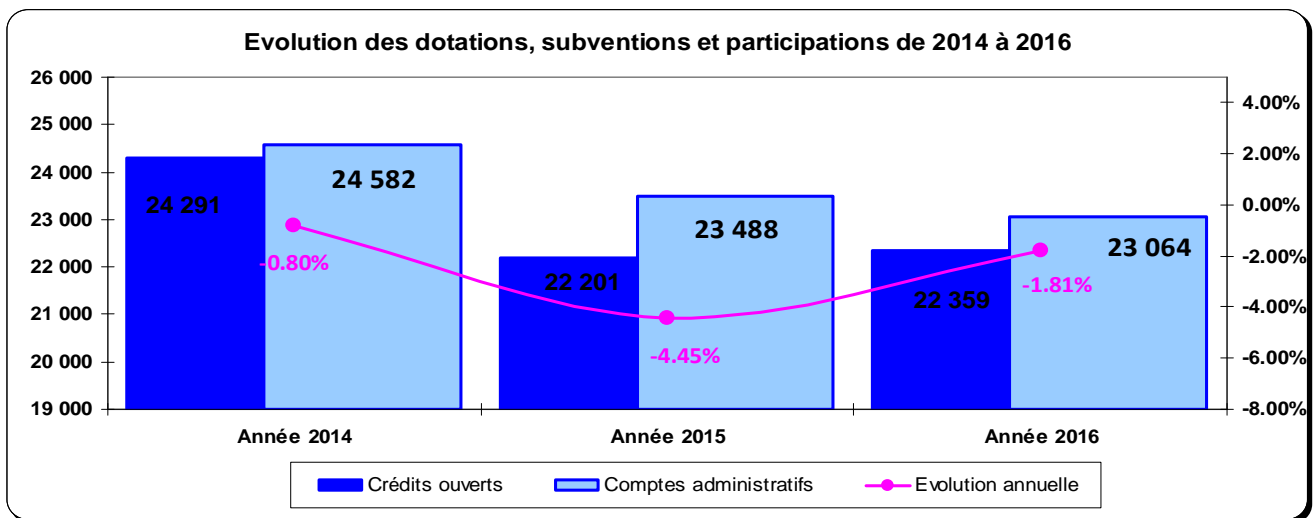
- Le prélèvement sur le produit des jeux de Casino atteint 851 964 € euros en constante diminution depuis 2011. La commune a également perçu cette année 38 057 € au titre de la loi de Mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne.

- Concernant la taxe de séjour, par délibération 2016/17, le conseil municipal a modifié le régime de perception de la taxe de séjour. Désormais appliquée au réel sur l'ensemble de la commune (hors campings et ports de plaisance), le produit de cette taxe est affecté aux dépenses destinées à promouvoir et favoriser la fréquentation touristique de la Ville. Le montant attendu de 441 893 € correspond à la somme des déclarations au réel enregistrées au 31 décembre 2016, à la taxe forfaitaire (campings et ports de plaisance) et aux titres émis pour les taxations d'office auprès des hôteliers n'ayant pas fait de déclarations.

### A-3. Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016
<b>Crédits ouverts</b>	<b>24 291</b>	<b>22 201</b>	<b>22 359</b>
<b>Comptes administratifs</b>	<b>24 582</b>	<b>23 488</b>	<b>23 064</b>
<b>Evolution annuelle</b>	<b>- 0.80 %</b>	<b>- 4.45 %</b>	<b>- 1.81 %</b>
<b>Taux de réalisation</b>	<b>101.20 %</b>	<b>105.80 %</b>	<b>103.15 %</b>

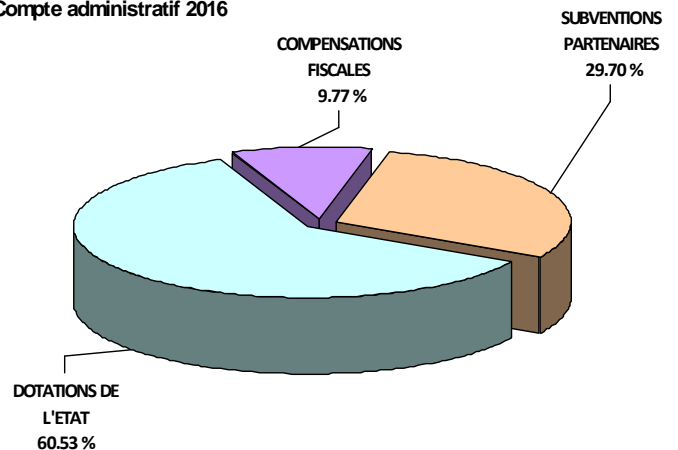
Deuxième poste de recettes au sein de la section de fonctionnement, ce chapitre budgétaire regroupe les concours financiers de l'Etat et les subventions de fonctionnement provenant des divers financeurs institutionnels. Il totalise 23 063 604.16 € en diminution de 1.81 % par rapport au CA 2015.



Trois blocs de recettes sont identifiables au sein du chapitre 74 :

- \* Les dotations de l'Etat relevant principalement de la loi de finances.
- \* Les compensations fiscales versées par l'Etat en contrepartie des exonérations d'impôts locaux décidées au niveau national.
- \* Les subventions et participations versées par les organismes partenaires.

Compte administratif 2016



Répartition des dotations, subventions et compensations

#### ➤ Les concours financiers de l'Etat

L'ensemble des dotations versées par l'Etat représente la somme de 13 960 904 euros en diminution de 9.25 % par rapport à l'an passé. Ces dotations sont en très net recul depuis plusieurs années et l'exercice 2016 n'échappe pas bien évidemment à la règle.

Dotations de l'Etat	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
<b>Dotation Forfaitaire</b>	14 188 749	13 664 544	11 894 517	10 253 715
<b>Dotation Solidarité Urbaine</b>	1 216 580	1 216 580	1 216 580	1 216 580
<b>Dotation Nationale de Péréquation</b>	1 260 420	1 435 113	1 470 326	1 686 436
<b>Total DGF</b>	<b>16 665 749</b>	<b>16 316 237</b>	<b>14 581 423</b>	<b>13 156 731</b>
<b>Dotation Générale de Décentralisation</b>	771 984	759 984	769 984	775 211
<b>Autres dotations</b>	29 515	29 770	30 013	28 962
<b>Total des Dotations</b>	<b>17 467 248</b>	<b>17 105 991</b>	<b>15 381 420</b>	<b>13 960 904</b>
<b>Evolution en €</b>	<b>+ 41 792</b>	<b>- 361 257</b>	<b>- 1 724 571</b>	<b>- 1 420 516</b>
<b>Evolution en %</b>	<b>+ 0.24 %</b>	<b>- 2.07 %</b>	<b>- 10.08 %</b>	<b>- 9.25 %</b>

Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ; elle est composée de la Dotation Forfaitaire, de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Dotation Nationale de Péréquation. Globalement, la DGF d'Ajaccio, après la mise en œuvre de "la ponction individuelle pour le pacte de confiance et solidarité", passe donc de 14.581 M€ à 13.156 M€ entre 2015 et 2016 soit une perte sèche de 1 424 692 euros.

La Dotation Forfaitaire est le premier concours de l'Etat. La loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015 réforme les modalités de calcul de la dotation forfaitaire des communes.

Pour rappel, la dotation forfaitaire pour l'année 2014 était composée de cinq composantes :

Une dotation de base, une dotation de superficie, un complément de garantie, une part « compensations » correspondant à l'ancienne compensation « part salaires » (CPS) de la taxe professionnelle ainsi qu'à la compensation des baisses de dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCTP) supportées par certaines communes entre 1998 et 2001. Deux écrêtements : Un écrêtement du complément de garantie et un écrêtement sur la part « compensations part salaires ».

Deux minorations: La contribution au redressement des finances publiques et la participation au financement de la mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris. Le III de l'article L.2334-7 du code général des collectivités territoriales a modifié l'architecture de la dotation forfaitaire des communes en 2015. Cette dotation est désormais calculée à partir des éléments suivants :

Détail dotation forfaitaire notifiée	2014	2015	2016
Dotation de base n-1 retraitée	13 664 544	13 659 546	11 894 517
Part dynamique de la population		- 63 280	+ 165 087
Ecrêtement péréqué		- 32 403	- 86 454
Contributions au redressement des finances publiques		- 1 669 346	- 1 719 435
<b>Total de la dotation</b>	<b>13 664 544</b>	<b>11 894 517</b>	<b>10 253 715</b>
<b>Différentiel</b>	<b>- 524 205</b>	<b>- 1 770 027</b>	<b>- 1 640 802</b>

Selon les règles de répartition adoptées en 2012, le montant de la **Dotation de Solidarité Urbaine** est identique à celui perçu ces dernières années. Selon l'indice synthétique de ressources et de charges sur les 972 communes françaises de plus de 10.000 habitants, les communes classées entre les rangs 486 et 729 voient leur dotation figée en valeur. Occupant cette année le 590<sup>ème</sup> rang, la commune reste éligible mais son montant n'évolue pas. Le montant notifié pour l'exercice 2016 a donc été de 1 216 580 €.

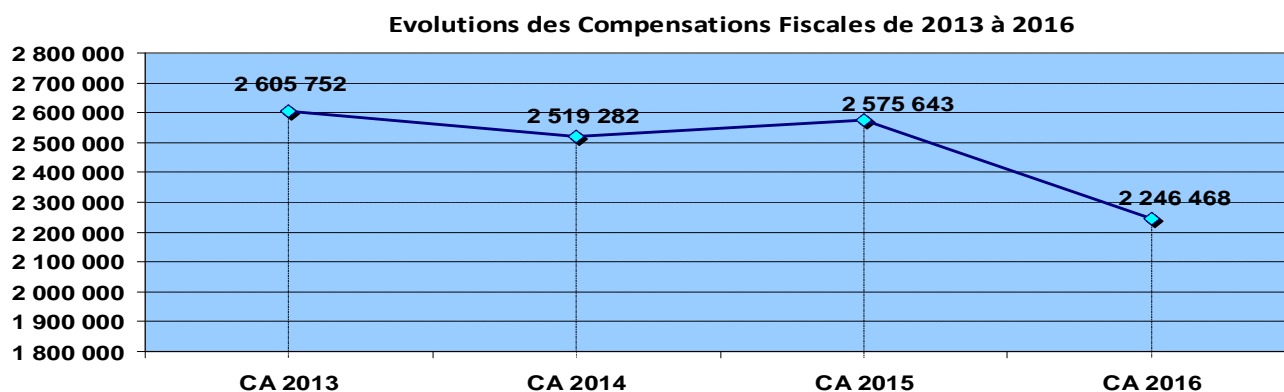
**La Dotation Nationale de Péréquation**, dernière composante de la DGF dépend de deux critères principaux : le potentiel financier et l'effort fiscal. Le potentiel financier désigne le niveau de richesse théorique d'un territoire, il constitue le critère principal des dotations de péréquation. La loi de finances 2012 a intégré la suppression de la TP et son remplacement par un nouveau « panier » de ressources fiscales dans le calcul du potentiel financier. Le rapprochement du potentiel financier de la commune à celui de la moyenne de la strate est favorable pour la commune. Pour 2016 le montant perçu est de 1 686 436 € soit 216 110 € de plus que l'exercice 2015.

La ville d'Ajaccio est également éligible à la **Dotation Générale de Décentralisation** instituée pour compenser les charges résultant de transferts de compétences spécifiques. Pour 2016 la somme perçue est de 775 211 € au titre des services communaux d'hygiène et de santé.

Les autres dotations de compensation concernent : **la dotation de recensement** pour 13 872 € et **la dotation pour les titres sécurisés** pour 15 090 €. (Montants sensiblement identiques à ceux perçus les années précédentes).

### ➤ Les compensations fiscales

Ces dotations ont pour objectif de compenser les pertes de recettes en raison des mesures d'allègements fiscaux décidées par l'Etat au profit des contribuables. Seules les compensations en matière de taxe d'habitation évoluent à la hausse. Il convient de noter la forte baisse et continue des compensations de l'Etat au titre des exonérations en matière de taxe professionnelle et de taxe foncière depuis 2010. Les compensations par l'Etat des exonérations accordées sur les impôts locaux totalisent 2 246 468 € en diminution de -12.80 % par rapport au CA 2015.



Les détails de ces compensations de l'Etat vous sont présentés dans le tableau suivant.

Compensations fiscales	2013	2014	2015	2016
<b>Compensation de la T.P</b>	<b>378 237</b>	<b>297 712</b>	<b>196 690</b>	<b>166 808</b>
Evolution en €	- 73 789	-80 525	- 101 022	- 29 882
<b>Compensation de la T.H</b>	<b>2 073 686</b>	<b>2 074 971</b>	<b>2 265 022</b>	<b>1 943 872</b>
Evolution en €	- 4 484	+ 1 285	+ 190 051	- 301 150
<b>Compensation de la T.F</b>	<b>153 829</b>	<b>146 599</b>	<b>113 931</b>	<b>115 788</b>
Evolution en €	-12 216	- 7 230	- 32 668	+ 1 857
<b>Total des Compensations</b>	<b>2 605 752</b>	<b>2 519 282</b>	<b>2 575 643</b>	<b>2 226 468</b>
Evolution en €	- 90 489	- 86 470	+ 56 361	- 329 175
Evolution en %	-3.36%	- 3.31%	+ 2.24 %	- 12.80%



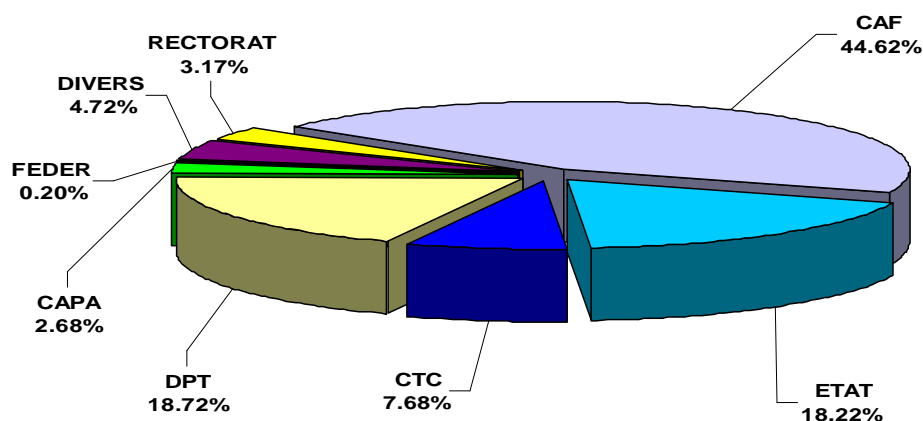
Sur ces compensations de nombreuses difficultés identiques à celles du reversement de fiscalité sur la TH (cf. chap.73) sont apparues pour anticiper les variations annuelles effectives de ces compensations. Depuis 3 exercices, l'Etat change chaque année le statut des allègements de TH de certaines catégories de contribuables en lien avec l'impôt sur le revenu. Ainsi les exonérations de plusieurs centaines de milliers de foyers ont mué en dégrèvements en 2015 pour redevenir des exonérations en 2016 d'où la complexité de procéder à ce jour à des prévisions les plus fiables possible au niveau des compensations de TH.

#### Impact sur les compensations de TH des allers retours exonérations-dégrèvements :

Années	2013	2014	2015	2016
Statut des allègements	Exonérations	Exonérations	Dégrèvements	Exonérations
Effet sur les bases taxables de TH en N	-	Neutre	Hausse	Baisse
Effet de la compensation d'exo de TH en N+1			Neutre	Baisse

#### ➤ Les subventions et participations de fonctionnement

Il s'agit de subventions obtenues auprès des différents partenaires co-financeurs dans le cadre de conventions de partenariat ; 6.849 millions d'euros ont été perçus au cours de l'exercice.



DETAIL EN % DES DIFFERENTS PARTENAIRES COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Au sein de ce chapitre est inscrite la deuxième tranche de l'aide exceptionnelle du conseil départemental destinée à alléger les charges financières de la commune.

Montants alloués	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Allègement Intérêts	1 507 338.08 €	<b>1 215 507.17 €</b>	1 099 680.00 €

La Caisse d'Allocation Familiale reste le principal financeur pour toutes les actions engagées par la Ville autour de la petite enfance et de la jeunesse. A ce titre la CAF de la Corse du sud a versé dans les caisses du Receveur municipal 3.056 millions d'euros au titre de sa participation au fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement, des crèches municipales et du dispositif « contrat-enfance » mais aussi au titre des diverses activités des maisons de quartiers.

Quant à l'Etat, ses subventions portent essentiellement sur des aides à l'emploi à hauteur de 1 113 691.74 €. Le détail par catégories d'aide est le suivant :

- Contrats emploi d'avenir : 532 107.77 €
- Contrats CUI CAE : 570 298.97 €
- Contrats apprentissage : 11 285.00 €

Afin d'être le plus complet au sein du chapitre 74, la ville a également bénéficiée de 216 850 € provenant du Rectorat de la Corse au titre du fonds d'amorçage pour le remboursement des frais occasionnés dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires au titre de l'année scolaire 2016 ainsi qu'un acompte au titre du premier trimestre scolaire 2016/2017.

#### **A-4. Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement**

Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux chapitres 013, 75, 76 et 77. Elles représentent 1,52 % des recettes totales de la section.

##### **➤ Le chapitre 013 Atténuations de charges**

Ce chapitre totalise au CA 2016 332 717.62 €. Il recouvre des remboursements de rémunérations et de maladie du personnel pour 127 695.62 € ainsi que la comptabilisation du stock final de la boutique du Musée Fesch pour un montant constaté au 31 Décembre 2016 de 205 022 €.

##### **➤ Le chapitre 75 Autres produits de gestion courante**

Ce chapitre budgétaire totalise 457 608.15 € et inclut les revenus des immeubles pour 252 408.36 euros ainsi que les redevances versées par les concessionnaires à hauteur de 165 199.79 €. De même au sein des autres produits de ce chapitre 40 000 € ont été perçus au titre du remboursement de la première échéance par le Palatinu de la dotation initiale. (cf. délibération 2016-102).

##### **➤ Le chapitre 76 Produits financiers**

Ce chapitre enregistre d'une part les gains sur échange de taux d'intérêts pour un montant de 14 420.61 € et le versement de l'aide concernant le fond de soutien aux collectivités pour « sortir des emprunts dits toxiques ». Les versements de ces aides sont échelonnés sur 14 ans soit un versement annuel de 354 063 €. En 2016, nous avons perçus les aides des exercices 2015 et 2016 soit un montant total de 708 125.80 €.

##### **➤ Le chapitre 77 Produits exceptionnels**

Ce chapitre retrace principalement les produits de cessions des immobilisations à hauteur de 3 168 162.12 € et les indemnités dues par les compagnies d'assurances au titre des sinistres, des tiers condamnés par un tribunal voir de recettes que nous ne pouvons classer dans aucun des chapitres budgétaires détaillés précédemment pour un total de 135 058.08 €.

#### **A-5. Le chapitre 002 : Résultat reporté et anticipé**

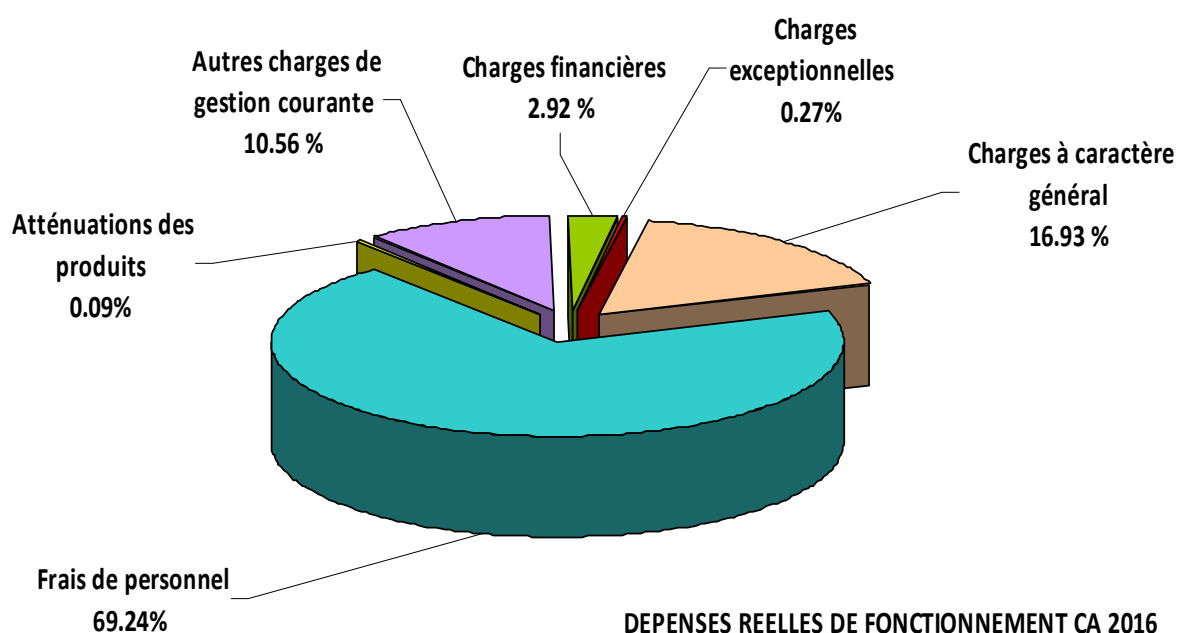
Afin d'assurer l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement il avait été décidé d'intégrer par anticipation le résultat de l'exercice 2015. Ainsi 3 298 711.95 € ont été affectés dès le vote du budget primitif 2016 au compte 002 résultat de fonctionnement reporté.

## B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement totalisent 96 723 272.93 €. Le taux de réalisation hors comptabilisation des transferts de cessions est de 98.10 %, inférieur aux crédits ouverts. Le détail des dépenses de fonctionnement du compte administratif 2016 est le suivant :

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2016 (BP + DM)	Réalisations 2016	% réalisé	% mandats émis
CHAP 011	Charges à caractère général	16 314 290.00	15 247 645.18	93.46	15.76
CHAP 012	Charges de personnel	62 650 000.00	62 354 270.26	99.53	64.47
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	9 566 753.00	9 506 502.01	99.37	9.83
CHAP 014	Atténuations des produits	90 000.00	77 707.00	86.34	0.08
<b>Total des dépenses réelles de gestion</b>		<b>88 621 043.00</b>	<b>87 186 124.45</b>	<b>98.38</b>	<b>90.14</b>
CHAP 66	Charges financières	2 768 155.00	2 629 010.21	94.97	2.72
CHAP 67	Charges exceptionnelles	485 000.00	243 550.41	50.22	0.25
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>91 874 198.00</b>	<b>90 058 685.07</b>	<b>98.02</b>	<b>93.11</b>
CHAP 042	Opérations d'ordres	3 496 950.95	*6 664 587.86	190.57	6.89
<b>Total des dépenses</b>		<b>95 371 148.95</b>	<b>96 723 272.93</b>	<b>101.42</b>	<b>100</b>

\*Cette forte progression constatée est liée en très grande partie à la comptabilisation au sein du chapitre 042 des cessions pour un montant global de 3.168 millions d'euros.



Les dépenses réelles représentent 1 319 € par habitant, la moyenne de la strate se situant à 1 398 € par habitant en 2015.

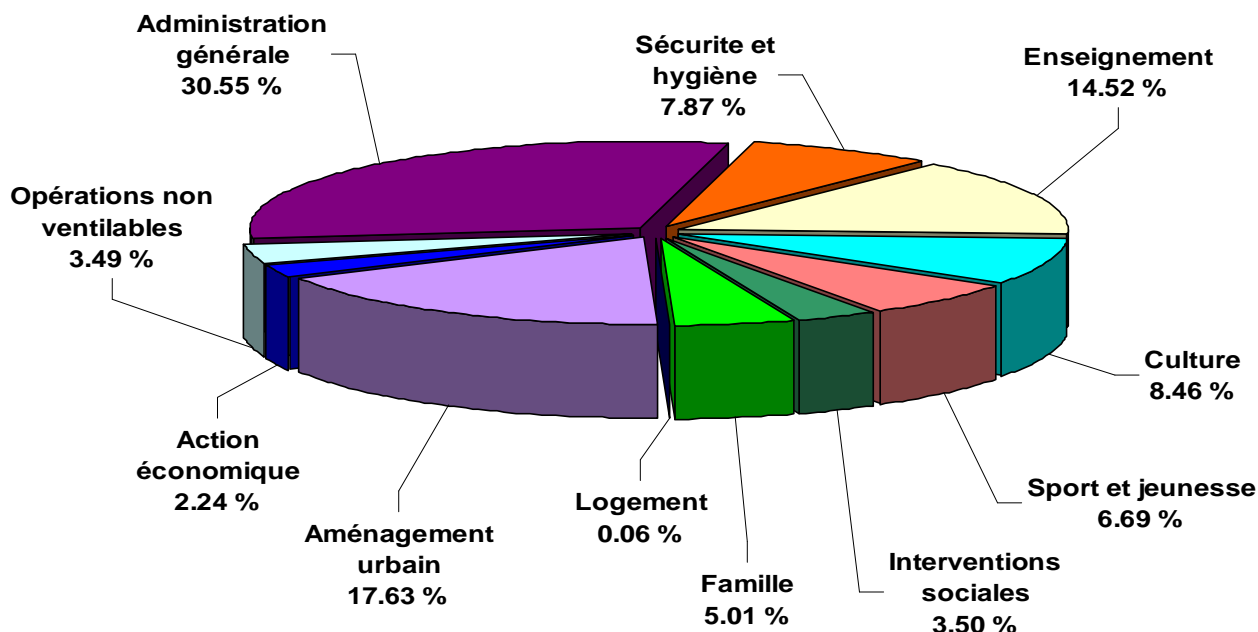
Nature	Intitulés	CA 2014	CA 2015	CA 2016
CHAP 011	Charges à caractère général	17 403 158	14 310 637	15 247 645
CHAP 012	Charges de personnel	57 690 547	59 688 768	62 354 270
CHAP 65	Autres charges de gestion	8 873 945	8 957 335	9 506 502
CHAP 014	Atténuations des produits	253	66 797	77 707
<b>Total des dépenses réelles de gestion</b>		<b>83 967 903</b>	<b>83 023 537</b>	<b>87 186 124</b>
CHAP 66	Charges financières	** 5 119 819	** 10 887 591	2 629 010
CHAP 67	Charges exceptionnelles	135 171	362 351	243 550
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>89 222 893</b>	<b>94 273 479</b>	<b>90 058 685</b>
CHAP 042	Opérations d'ordres	2 836 530	3 477 131	6 664 588
<b>Total des dépenses</b>		<b>92 059 423</b>	<b>97 750 609</b>	<b>96 723 273</b>

\*\* les charges financières en 2014 et 2015 intégraient les intérêts de refinancement des emprunts indexés sur l'EUR/CHF.

Le tableau ci-après détaille les évolutions des dépenses réelles de fonctionnement par fonctions de 2014 à 2016.

Détails par fonctions		CA 2014	CA 2015	CA 2016
01	Opérations non ventilables	5 540 176	11 396 406	3 138 906
0	Administration générale	24 629 222	25 086 949	27 512 250
1	Sécurité et hygiène	7 235 400	7 205 991	7 086 960
2	Enseignement	12 756 557	12 705 841	13 072 748
3	Culture	7 944 324	7 328 053	7 616 501
4	Sport et jeunesse	6 906 658	6 418 882	6 024 951
5	Interventions sociales	3 084 704	2 875 658	3 148 024
6	Famille	4 069 094	4 354 963	4 512 242
7	Logement	61 122	52 381	55 479
8	Aménagement urbain	14 888 720	15 086 006	15 873 567
9	Action économique	2 106 916	1 762 349	2 017 057
<b>Totaux des dépenses réelles</b>		<b>89 222 893</b>	<b>94 273 479</b>	<b>90 058 685</b>
<b>Ratio Dépenses réelles/habitants hors refinancement</b>		1 297 €	1 284 €	1 319 €
<b>Moyenne nationale de la strate</b>		1 402 €	1 394 €	

## Détail des dépenses réelles de fonctionnement par politiques CA 2016

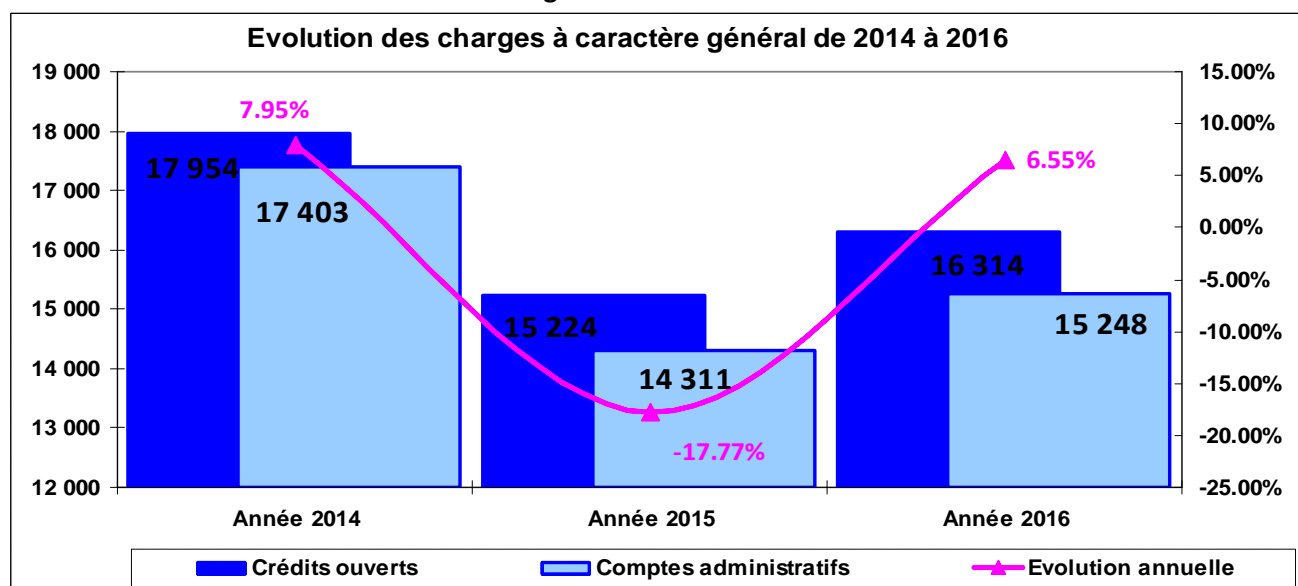


### B-1. Chapitre 011 : Charges à caractère général

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016
Crédits ouverts	17 954	15 224	16 314
Comptes administratifs	17 403	14 311	15 248
Evolution annuelle	+ 7.95 %	- 17.77 %	+ 6.55 %
Taux de réalisation	96.93 %	94.01 %	93.46 %

Totalisant pour 2016 un montant de 15 247 645.18 euros, les charges à caractère général regroupent toutes les dépenses usuelles et quotidiennes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et aux services rendus à la population ajaccienne. Elles représentent près de 17 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles ont baissé de 12.4% sur 2 exercices budgétaires.



De compte administratif à compte administratif, les charges à caractère général enregistrent une progression de 6.55 %, soit 937 000 euros de plus. Le tableau ci après détaille les différentes évolutions de chaque article des dépenses à caractère général entre le CA 2014 et le CA 2016.

<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>CA 2014</b>	<b>CA 2015</b>	<b>CA 2016</b>	<b>DIFFERENCE 2016/2015</b>
<b>art</b>	<b>Intitulés</b>	<b>17 403 158.07</b>	<b>14 310 637.02</b>	<b>15 247 645.18</b>	<b>+ 937 008.16</b>
6037	VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES	277 735.00	206 159.00	211 544.00	5 385.00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	41 778.00	3 266.68	3 833.68	567.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	814 281.20	782 815.00	777 824.61	<b>-4 990.39</b>
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 870 903.66	1 741 096.89	1 654 911.71	<b>-86 185.18</b>
60621	COMBUSTIBLES	924 370.89	729 408.25	518 983.77	<b>-210 424.48</b>
60622	CARBURANTS	672 067.38	582 846.02	463 939.30	<b>-118 906.72</b>
60623	ALIMENTATION	738 806.51	792 432.90	809 418.39	16 985.49
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	420 903.76	351 148.00	463 654.57	112 506.57
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	86 523.22	86 338.64	104 346.46	18 007.82
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	152 102.41	151 956.97	185 097.37	33 140.40
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	8 509.03	8 941.98	10 792.56	1 850.58
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	116 134.33	97 327.29	187 968.89	90 641.60
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	135 722.71	89 585.91	99 573.73	9 987.82
6065	LIVRES DISQUES (BIBLIOTHEQUE)	82 940.49	58 644.76	68 990.05	10 345.29
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	5 836.49	5 368.01	3 375.09	<b>-1 992.92</b>
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	7 297.32	9 302.82	13 615.82	<b>4 313.00</b>
6078	AUTRES MARCHANDISES	10 800.95	21 557.00	6 910.20	<b>-14 646.80</b>
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 475 773.31	1 378 610.68	1 895 241.59	516 630.91
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	544 845.14	531 913.10	579 104.28	47 191.18
6135	LOCATIONS MOBILIERES	657 897.08	540 262.47	619 714.72	79 452.25
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	66 493.26	49 361.17	51 483.41	2 122.24
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	194 508.72	179 375.15	204 384.53	25 009.38
615232	ENTRETIEN VOIES ET RESEAUX	84 618.66	104 335.17	172 034.57	67 699.40
61551	REPARATIONS MATERIEL ROULANT	272 639.93	275 684.49	192 681.07	<b>-83 003.42</b>
61558	REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	56 894.26	61 048.63	58 774.02	<b>-2 274.61</b>
6156	MAINTENANCE	965 126.48	890 048.71	940 382.42	50 333.71
616	PRIMES D ASSURANCES	507 360.65	408 877.61	455 373.70	46 496.09
617	ETUDES ET RECHERCHES	75 869.55	44 610.00	87 595.37	42 985.37
6182	DOCUMENTATION GENERALE, TECHNIQUE	44 071.40	32 478.41	33 250.94	772.53
6184	VERSEMENTS A ORGANISME FORMATION	48 977.63	65 318.87	90 618.07	25 299.20
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	5 235.17	544.00	3 416.85	2 872.85
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	95 978.46	34 329.98	55 646.23	21 316.25
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE	11 427.05	444.16	11 786.83	11 342.67
6226	HONORAIRES	248 332.16	121 974.21	41 130.55	<b>-80 843.66</b>
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	247 432.36	185 194.20	259 572.21	74 378.01
6228	DIVERS	6 722.60	6 317.97	8 487.63	2 169.66
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	184 888.41	155 372.72	281 549.20	126 176.48
6232	FETES ET CEREMONIES	1 162 933.13	871 639.24	765 187.05	<b>-106 452.19</b>
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	321 075.49	277 068.44	360 004.63	82 936.19
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	102 335.10	100 063.19	96 094.26	<b>-3 968.93</b>
6237	PUBLICATIONS	22 716.90	34 264.80	17 707.20	<b>-16 557.60</b>

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	CA 2014	CA 2015	CA 2016	DIFFERENCE 2016/2015
6247	TRANSPORT COLLECTIF	55 327.49	45 089.86	129 498.33	84 408.47
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	46 313.56	43 953.91	56 503.33	12 549.42
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	0.00	5 110.70	1 041.34	<b>-4 069.36</b>
6256	MISSIONS	16 884.97	32 744.61	23 975.10	<b>-8 769.51</b>
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	107 617.40	94 331.83	82 103.42	<b>-12 228.41</b>
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	614 573.11	519 818.24	430 450.09	<b>-89 368.15</b>
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	22 252.62	20 500.87	10 303.64	<b>-10 197.23</b>
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	55 369.60	25 771.08	28 521.28	2 750.20
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	509.00	509.00	509.00	0.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 167 391.83	1 015 713.35	1 095 374.39	79 661.04
62876	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA CAPA	154 000.00	85 769.70	120 096.80	34 327.10
6288	AUTRES	74 690.32	76 469.48	203 940.71	127 471.23
63512	TAXES FONCIERES	250 000.00	249 781.00	162 429.80	<b>-87 351.20</b>
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	0.00	0.00	2 756.00	2 756.00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	0.00	479.52	256.76	<b>-222.76</b>
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERST ASSIMILES	29 533.47	26 150.38	33 883.66	7 733.28

Si nous constatons des variations diverses impactées soit par des évolutions subies soit par des efforts choisis en faveur du déploiement d'un service public plus performant, l'ensemble des charges à caractère général ont globalement toutes été en augmentation par rapport au compte administratif précédent. De nouvelles dépenses sont apparues sur l'exercice 2016. Elles concernent plus précisément des opérations nécessaires afin d'apporter un meilleur service à la population (service propreté urbaine, sécurité, animation dans les écoles), des dépenses nouvelles concernant le Carnaval d'Ajaccio ainsi que l'ensemble du budget alloué aux animations de fin d'année (patinoire, chalets, animations culturelles et animations sportives comme le city trail).

Il est nécessaire de rappeler que depuis la fin 2015, une cellule des achats a été mise en place au sein de la direction de la commande publique. Cette cellule nous permet une meilleure centralisation des besoins, un regroupement de commande entre les services afin d'optimiser les coûts afférents et sécuriser les procédures. De même toutes les dépenses et recettes de fonctionnement font également l'objet d'un contrôle de gestion qui est une aide à la décision permettant aux DGA et chefs de services d'avoir une vue d'ensemble des dépenses et des recettes par service.

Une fois retraitée des dépenses précitées cette évolution est pratiquement nulle entre 2015 et 2016 Cette quasi-stagnation recèle des évolutions contrastées, à la hausse (liées à l'extension de l'offre de service public ou à des éléments exogènes) ou à la baisse, résultant notamment de la mise en œuvre du plan d'économies. En effet les charges à caractère général évoluent en fonction de l'évolution des prix des matières premières et des fournitures. Les arbitrages budgétaires du début de l'exercice et les missions demandés aux différents chefs de service ont conduit à stabilité des crédits alloués en charges générales de fonctionnement par rapport aux crédits alloués en 2015.

Cette stabilisation des consommations des crédits s'explique par :

- Une diminution constatée du cout des fluides eau ,électricité, combustible et carburant suite à la mise en place d'un nouveau service de gestion dynamique du patrimoine dont la première mission a été de lutter contre le gaspillage (plus de 70 contrats d'eau résiliés et une dizaine pour l'électricité fin 2015 et début 2016).
- Un objectif global de diminution de certaines charges courantes au sein des différents services malgré une évolution naturelle des dépenses liées à l'inflation.

Les crédits consommés et classés par politique au sein de ce chapitre sont détaillés ci après et comparés en pourcentage au CA 2015 :

○ **Fonction 0 : Administration générale : 7 402 903.61 Euros. soit + 2.20 %.**

Sont retracées toutes les dépenses concernant les consommables (carburant et combustibles, électricité, eau, téléphone) les impôts et taxes, les loyers, les assurances, les locations de véhicules, les frais actes et contentieux, les contrats de maintenance au sein des bâtiments communaux et l'ensemble des prestations informatiques.

○ **Fonction 1 : Sécurité et salubrité publique : 291 940.91 Euros. soit + 48.98 %.**

Cette fonction centralise les mouvements concernant la sécurité, la police municipale, l'entretien des bornes incendie mais également la salubrité de la commune et des plages et les dépenses du service hygiène et santé.

○ **Fonction 2 : Enseignement : 1 985 921.44 Euros. soit + 4.68 %.**

Cette rubrique réunit toutes les activités de l'enseignement, écoles maternelles et écoles primaires, ainsi que les activités annexes, restauration scolaire et transports scolaires.

○ **Fonction 3 : Culture : 1 696 614.58 Euros. soit + 11.40 %.**

Elle rallie toutes les formes d'expression artistique, animation culturelles spectacles musicaux et de théâtre, les dépenses d'enseignement culturel musique municipale et centre municipal de danses mais également les dépenses de conservation et de diffusion de patrimoine bibliothèque et médiathèques, le Musée Fesch et le Salon napoléonien ainsi que la mise en valeur du Patrimoine Historique.

○ **Fonction 4 : Sport et jeunesse : 834 962.21 Euros. soit - 18.15 %.**

Cette fonction rassemble les dépenses nécessaires à la pratique, la gestion et l'entretien de l'ensemble des installations sportives (piscines, gymnases et stades) et au développement d'activités pour les jeunes au sein de l'école municipale des sports, les centres de loisirs et diverses autres animations. Elle est la seule fonction en diminution de ce compte administratif suite à un plus grand suivi de la facturation de la consommation des combustibles et un meilleur entretien des chaufferies au sein des piscines municipales.

○ **Fonction 5 : Social et santé : 607 404.99 Euros. soit + 31.08 %.**

Toutes les interventions en faveur du secteur social sont réunies au sein de la fonction. On retrouve à l'intérieur de cette rubrique les dépenses pour les animations au sein des maisons de quartiers St Jean des Salines et des Cannes, le fonctionnement des maisons de services publiques de Mezzavia et des Jardins de l'Empereur ainsi que les dépenses du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

○ **Fonction 6 : Famille : 363 910.40 Euros. soit + 12.12 %.**

Sont retracées l'ensemble des dépenses concernant les services fournis en faveur des crèches, jardins d'enfants, haltes garderies et les relais assistantes maternelles (alimentation, animations, prestations de services, diverses fournitures et petits équipements).

○ **Fonction 7 : Logement : 49 478.81 Euros. soit + 6.22 %.**

Cette rubrique réunit toutes les activités et divers programme liés au logement en collaboration avec la communauté d'agglomération.

○ **Fonction 8 : Aménagement urbain : 1 319 662.66 Euros. soit + 29.44 %.**

Sont classées au sein de cette fonction toutes les actions touchant les services urbains (propreté, nettoyage), les aménagements de proximité (voirie, trottoirs, éclairage public et les feux tricolores), les dépenses d'urbanisme, ainsi que les dépenses concernant les services de l'environnement, des espaces verts.

○ **Fonction 9 : Action économique : 472 997.93 Euros. soit + 34.89 %.**

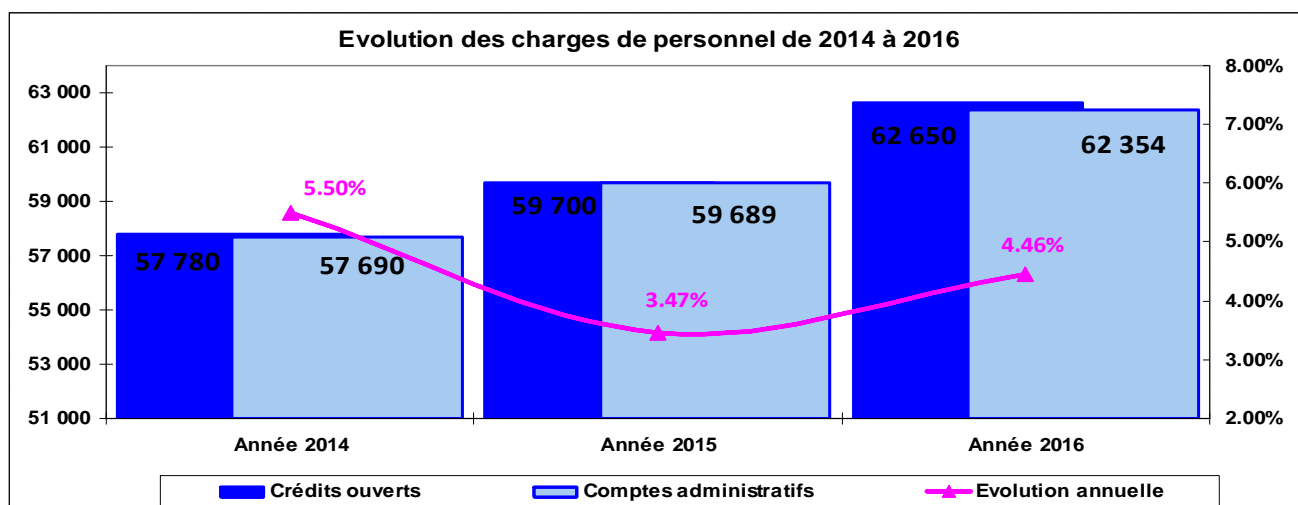
Les interventions économiques regroupent la fin des opérations du programme du Plie, mais aussi la gestion du service des halles et marchés, les animations de fin d'année ainsi que les dépenses liées au Carnaval.



## B-2. Chapitre 012 : Frais de personnel

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016
<b>Crédits ouverts</b>	<b>57 780</b>	<b>59 700</b>	<b>62 650</b>
<b>Comptes administratifs</b>	<b>57 690</b>	<b>59 689</b>	<b>62 354</b>
<b>Evolution annuelle</b>	<b>+ 5.50 %</b>	<b>+ 3.47 %</b>	<b>+ 4.46 %</b>
<b>Taux de réalisation</b>	<b>99.85 %</b>	<b>99.98 %</b>	<b>99.53 %</b>

Les charges de personnel constituent le poste de charges prédominant avec un montant de 62 354 270 €. En 2016 la masse salariale a évolué de 4.46 % soit une consommation supplémentaire des crédits de 2.665 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Le ratio frais de personnel / dépenses réelles représente 69.24 %, la moyenne nationale de la strate se situant à 58.20 %.



Les principaux postes d'évolution de l'exercice 2016 ont été les suivants :

### ↳ Mesures exogènes subies :

- ✓ L'augmentation du point d'indice au 1<sup>er</sup> Juillet 2016.
- ✓ Le reclassement des catégories A et B suite au début de la mise en place de la réforme PPCR.
- ✓ L'application du décret de 2015 relatif à la revalorisation des astreintes (délibération du 01 aout 2016 n° 2016-19).
- ✓ La régularisation de NBI entre 2015 et 2016.
- ✓ L'augmentation du taux de cotisation du versement de transport.

### ↳ Mesures sociales décidées :

- ✓ Les reports d'activités pour des agents devant initialement partir à la retraite en 2016.
- ✓ Rattrapage sur la revalorisation de régimes indemnitaires (attributions de RI à l'ensemble des agents qui n'en n'avaient pas, mise à niveau lors de projet de service tel que celui de la propreté urbaine, mise a niveau des directeurs et directeurs adjoints).

### ↳ Mesures d'amélioration et de maintien du Service Public :

- ✓ Le projet de service de la propreté urbaine impliquant le travail d'un dimanche sur deux pour l'ensemble des agents.
- ✓ De nouveaux recrutements assumés :
  - Propreté urbaine (montée en charge du projet de service)
  - Ecoles et Petite enfance (encadrement réglementaire avec contractuels et vacataires)
  - Police (montée en charge pour les brigades vertes)
- ✓ Le développement des animations comme le marché de Noël et l'organisation de manifestations comme le carnaval ont générés des surcoûts au niveau des HS.

✓ La prise en charge du personnel de la régie du Parking Diamant à partir de mi-mars

↳ Les remplacements des agents en congés de maladie afin de maintenir le Service Public et le taux d'encadrement réglementaire notamment au niveau des structures petite enfance et de l'enseignement.

012	FRAIS DE PERSONNEL	CA 2014	CA 2015	CA 2016	DIFFERENCE 2016/2015
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	71 836.53	120 422.35	149 050.36	28 628.01
6331	VERSEMENT TRANSPORT	216 886.08	240 680.80	320 270.77	79 589.97
6332	COTISATION AU FNAL	154 875.10	160 442.13	167 844.30	7 402.17
6336	COTISATION AU CNFPT	306 315.50	311 027.97	288 949.40	-22 078.57
64111	REMUNERATION PRINCIPALE TIT	27 925 085.32	27 297 944.30	27 097 735.06	-200 209.24
64112	NBI SUPPLEMENT FAMILIAL	1 525 757.38	1 514 530.77	1 513 577.89	-952.88
64118	AUTRES INDEMNITES TITULAIRES	6 868 711.87	7 196 002.49	7 233 002.59	37 000.10
64131	REMUNERATION PRINCIPALE NON TIT	3 345 750.70	4 516 937.53	6 439 898.45	1 922 960.92
64162	EMPLOI Avenir	298 972.76	709 775.55	914 866.83	205 091.28
6451	COTISATIONS URSSAF	5 645 568.34	5 813 608.27	6 299 798.11	486 189.84
6453	COTISATIONS CAISSE RETRAITE	9 063 277.98	9 250 395.41	9 217 724.96	-32 670.45
6454	COTISATIONS ASSEDIC	0.00	240 242.12	352 385.99	112 143.87
6455	COTISATION ASSURANCE DU PERSONNEL	87 755.41	98 984.78	132 561.78	33 577.00
6456	VERSEMENT AU FNC	233 139.00	219 728.00	209 424.00	-10 304.00
6458	COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	900.87	381.24	525.94	144.70
6475	HONORAIRES MEDICAUX	0.00	0.00	45 293.83	45 293.83
6488	AUTRES CHARGES dont TICKETS RESTO	1 945 713.79	1 997 664.54	1 971 360.00	-26 304.54
<b>TOTAUX CHAPITRE 012 (dépenses)</b>		<b>57 690 546.63</b>	<b>59 688 768.25</b>	<b>62 354 270.26</b>	<b>+ 2 665 502.01</b>
<b>Recettes associées</b>		<b>1.6 M€</b>	<b>2.1 M€</b>	<b>2.6 M€</b>	

Dans le cadre de la montée en charge prévue sur les services prioritaires définis par l'exécutif communal comme le service propreté et nettoyage, la police municipale les personnels dans les écoles et les structures de la petite enfance sur la base du cadre fixé lors du conseil municipal du 25 Janvier (contrats d'apprentissage, contrats d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi) et du débat d'orientation budgétaire du 22 février 2016, nous avons eu recours, dans la mesure du possible aux emplois aidés lors du recrutement d'agents contractuels. Ce dispositif permet à la collectivité de bénéficier d'un cofinancement de ces contrats et de réaliser sur l'instant une économie substantielle pour la commune (conf. chapitre 74 en recettes de fonctionnement).

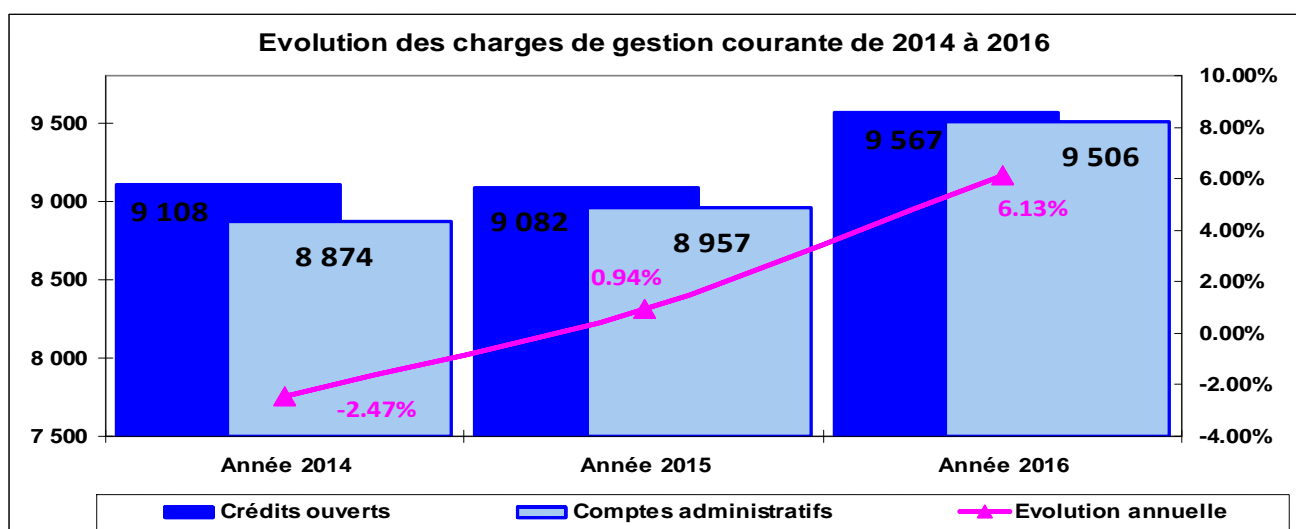
Malgré cette forte progression, un point important est en prendre en compte notamment l'article budgétaire 64 111 concernant les personnels titulaires. Ainsi sur ces postes, malgré le Glissement Vieillesse Technicité et le recrutement fin 2015 de personnel d'encadrement A et B, la ville a enregistré sur les deux dernières années des baisses substantielles. La municipalité entend continuer à mettre en œuvre les engagements pris dès 2015 dans le nouveau cadre de gestion :

- Fin du remplacement systématique des départs en retraite,
- Fin du remplacement systématique des agents en longue indisponibilité ou des postes vacants sans évaluation préalable des besoins du service,
- Priorisation au recrutement interne et au recrutement d'agents titulaires de la fonction publique territoriale,
- Maitrise progressive du nombre d'agents titulaires grâce à la mise en place de l'Internalisation de certaines fonctions afin de réaliser des économies de gestion.

### B-3. Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

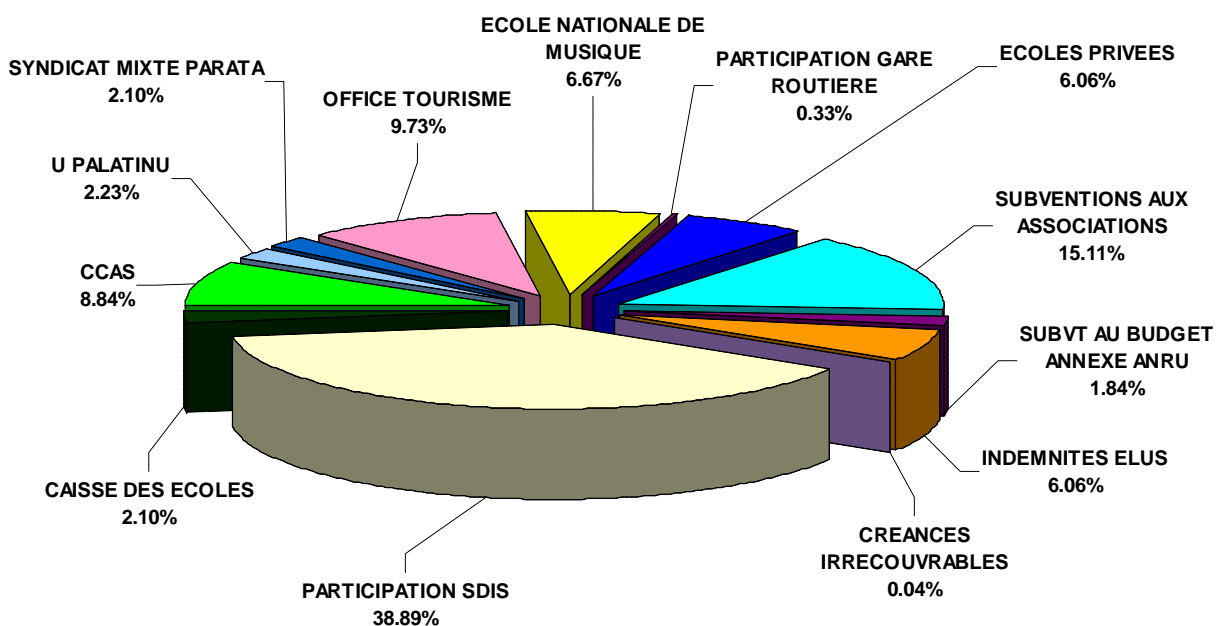
en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016
Crédits ouverts	9 108	9 082	9 567
Comptes administratifs	8 874	8 957	9 506
Evolution annuelle	- 2.47%	+ 0.94 %	+ 6.13 %
Taux de réalisation	97.43 %	98.62 %	99.36 %

Outre les subventions de fonctionnement versées aux organismes publics et aux personnes de droit privé, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », inclut les crédits relatifs aux indemnités. Il représente, pour l'exercice 2016, 10.56 % des dépenses réelles de fonctionnement.



Ce poste s'établit à 9 506 502.01 € au compte administratif 2016. Il enregistre des légères hausses depuis deux années malgré la forte contrainte économique qui pèse sur nos budgets.

#### DETAIL DES CONTINGENTS PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS CA 2016



Le tableau ci après détaille les sommes versées par type de dépenses au sein du chapitre pour la période 2014-2016.

Libellés	CA 2014	CA 2015	CA 2016
INDEMNITES ELUS ET FORMATIONS	484 703	545 220	575 986
CONTINGENT SERVICE INCENDIE	3 690 996	3 701 158	3 696 837
CAISSE DES ECOLES	200 000	206 000	200 000
CCAS	800 000	782 000	840 000
U PALATINU	304 000	212 000	212 000
OFFICE TOURISME	936 794	796 624	925 272
ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE	608 844	604 428	633 948
PARTICIPATION GARE ROUTIERE	28 809	28 500	30 911
PARTICIPATION ECOLES PRIVEES	603 814	587 890	576 248
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	1 215 985	1 477 665	1 436 076
SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE	0	15 850	175 000
CREANCES IRRECOUVRABLES	0	0	4 224
SYNDICAT MIXTE DE LA PARATA	0	0	200 000
<b>TOTAL</b>	<b>8 873 945</b>	<b>8 957 335</b>	<b>9 506 502</b>

✧ Les versements des indemnités et frais de missions des élus ont évolués à la hausse en 2016 à cause de l'assujettissement des indemnités des élus aux cotisations et contributions patronales des caisses de retraites et de prévoyance, conséquence de l'entrée en vigueur de la loi de financement de la Sécurité sociale.

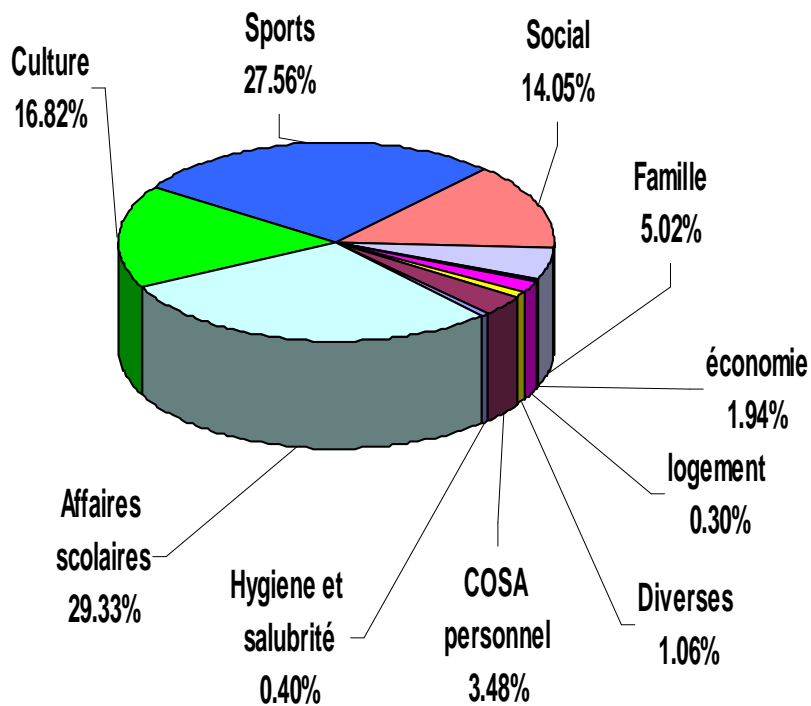
✧ Les participations obligatoires versées (Ecole nationale de musique, SDIS) et les contributions aux partenaires publics (Caisse des écoles, Centre Communal d'Actions Sociales, Office municipal du tourisme et fonctionnement de la Halle de sports) ont fait l'objet d'une attention et d'un suivi particulier depuis deux ans. Certaines participations sont stabilisées par rapport aux inscriptions budgétaires et aux versements des exercices précédents. Les principales évolutions concernent les différentes hausses contractuelles concernant les participations de la Ville au CCAS (+ 7.41 %) et l'Ecole nationale de musique (+ 4.88 %).

Cette année ce chapitre intègre la participation de la ville au syndicat mixte des Îles sanguinaires et de la pointe de la Parata. Pour 2016 la contribution de la Ville a été de 200 000 €. Enfin la hausse constatée de la participation de la ville au fonctionnement de l'OMT est liée aux encaissements beaucoup plus importants de la Taxe de séjour reversée dans sa totalité à l'Office Municipal du Tourisme.

✧ Outre les subventions versées aux personnes de droit public et de droit privé, la Ville, via le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » verse depuis cette année une contribution nécessaire à l'équilibre de la section de fonctionnement de son budget annexe à caractère administratif ANRU. Pour 2016 le montant de l'aide a été de 175 000 €.

✧ Les subventions de fonctionnement aux personnes de droits privés et au tissu associatif sont en légère diminution de 2.82 % par rapport à 2015. La Ville continue malgré tout à apporter son soutien sans failles aux différents partenaires qui animent la vie locale malgré les fortes exigences d'économies imposées par la réalité budgétaire. La ville d'Ajaccio, suite à la création d'un service dédié aux associations (aides matériel et financier), maîtrise sa participation au tissu associatif local par un conventionnement qui doit permettre de donner plus de lisibilité aux associations éligibles. Par ailleurs, un travail est mené afin de rationaliser et de donner une plus grande transparence aux soutiens financier, matériel et humain qu'apporte la collectivité aux associations.

Détail part politiques des subventions versées Compte Administratif 2016	
Catégories	Montants
Divers administration	21 350
Comité œuvres sociales	70 000
Hygiène et salubrité	8 000
Affaires scolaires	590 174
Culture	338 500
Sports	554 500
Social	282 800
Famille	101 000
Logement	6 000
Economie	40 000
<b>Total art 6574</b>	<b>2 012 324</b>



#### B-4. Chapitre 66 : Les charges financières

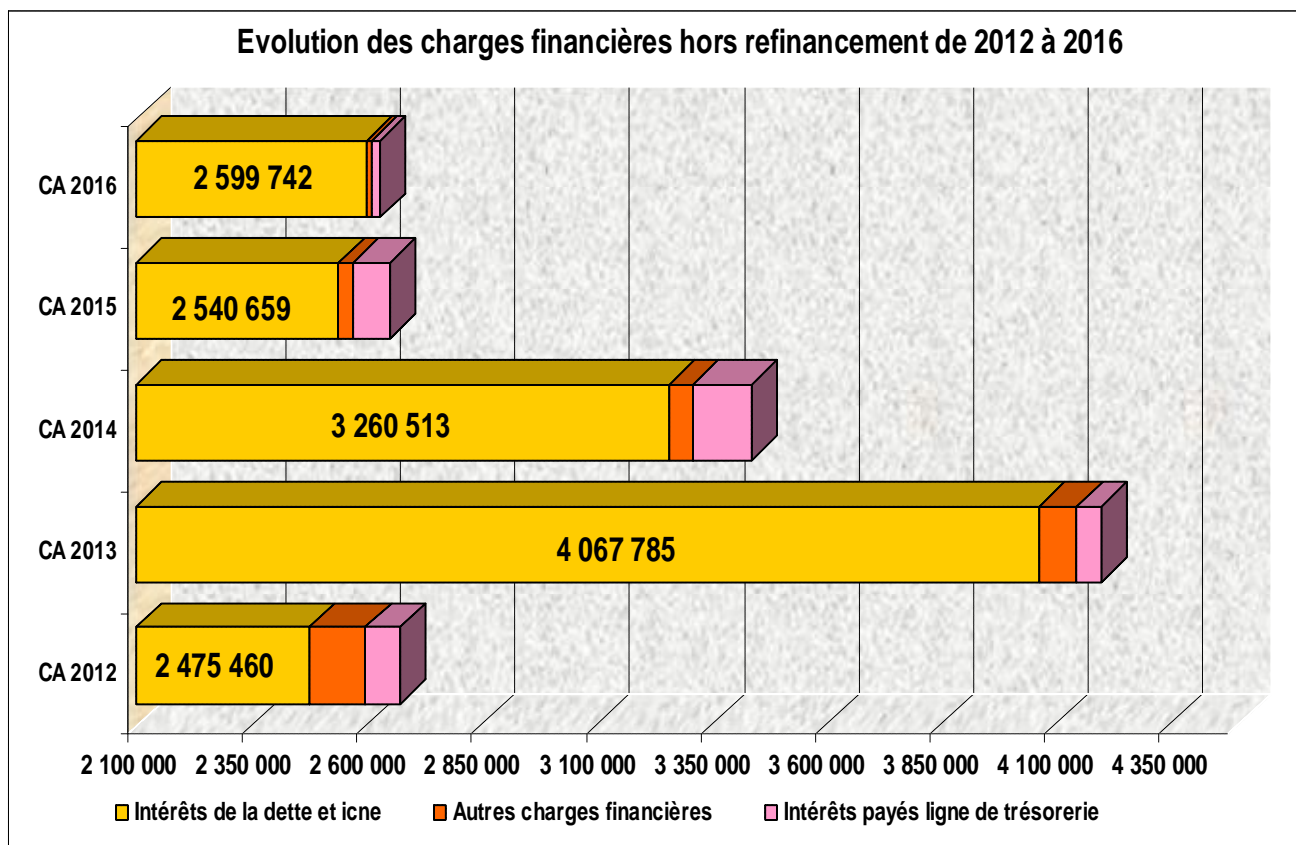
Le chapitre 66 comptabilise la totalité des intérêts payés au titre des emprunts, de la gestion de la trésorerie, et des charges liées à la gestion active de la dette. Ce chapitre de charge atteint un taux de réalisation de 94.97 % et représente 2.92 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Le tableau ci après détaille les différentes évolutions des charges financières entre le CA 2012 et le CA 2016.

Intitulés	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Intérêts réglés à l'échéance	2 402 840	3 319 405	3 237 667	2 660 303	2 749 687
intérêts courus non échus	72 620	748 380	22 846	- 119 644	-149 945
<b>Intérêts de la dette + Icne</b>	<b>2 475 460</b>	<b>4 067 785</b>	<b>3 260 513</b>	<b>2 540 659</b>	<b>2 599 742</b>
<b>Evolution en %</b>	<b>- 5.11 %</b>	<b>+ 64.32 %</b>	<b>-19.85 %</b>	<b>-22.08 %</b>	<b>+ 2.32 %</b>
Intérêts payés ligne de trésorerie	74 824	54 151	127 866	79 675	16 256
Autres charges financières	124 246	83 097	51 440	31 556	13 012
<b>Total frais financiers</b>	<b>2 674 530</b>	<b>4 205 033</b>	<b>3 439 819</b>	<b>2 651 890</b>	<b>2 629 010</b>
Indemnités sur renégociation	0	1 780 000	1 680 000	8 235 700	0
<b>Total des charges financières</b>	<b>2 674 530</b>	<b>5 985 033</b>	<b>5 119 819</b>	<b>10 887 590</b>	<b>2 629 010</b>

Après toute les péripéties liées aux emprunts toxiques (taux d'intérêts aux alentours de 20 % et indemnités de refinancement et coûts de sorties) le chapitre 66 retrouve une stabilité proche du Compte administratif de l'exercice 2012.

### Evolution des charges financières hors refinancement de 2012 à 2016



La ligne de trésorerie, obtenue auprès de la Caisse d'Épargne, ayant été très peu utilisée en 2016, le montant des intérêts payés pour les opérations de tirage de l'exercice est de seulement 16 255.55 €. Au 28 juillet dernier la totalité de la ligne de trésorerie a été remboursée à notre partenaire financier. Enfin pour clore ce chapitre 13 012.24 € ont été payés autre titre de charges financières sur opérations sur taux de change.

#### B-5. Les autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement

##### ➤ Le chapitre 014 atténuations des produits

Ce chapitre totalise pour 2016 le montant de 77 707 €. Ces atténuations de produits concernent uniquement des reversements de fiscalité et plus particulièrement un prélèvement notifié par les services préfectoraux concernant le fonds de péréquation FPIC (voir chapitre 73).

##### ➤ Le chapitre 67 charges exceptionnelles

Ce chapitre enregistre soit des opérations qui n'ont pas de caractère répétitif ou non classées au sein des autres chapitres soit des écritures budgétaires demandées par Monsieur le trésorier principal.

Les principaux éléments sont les suivants :

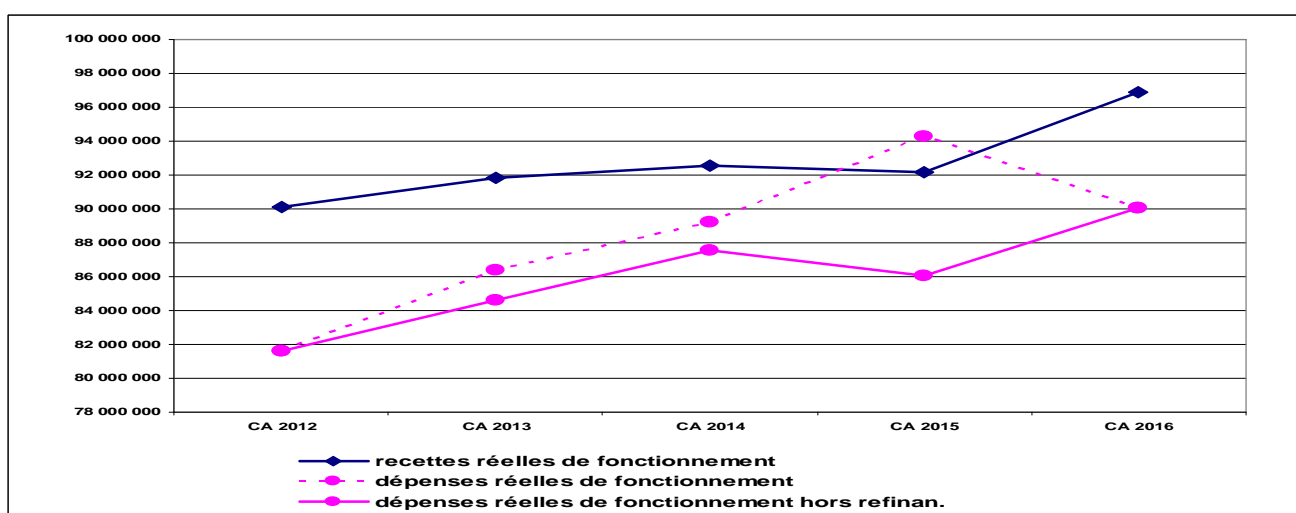
- Les titres annulés sur exercices antérieurs représentent cette année 114 764.89 €,
- Diverses bourses et prix pour 18 324.00 €,
- Diverses opérations de gestion à hauteur de 110 461.52 €.

### 3) LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

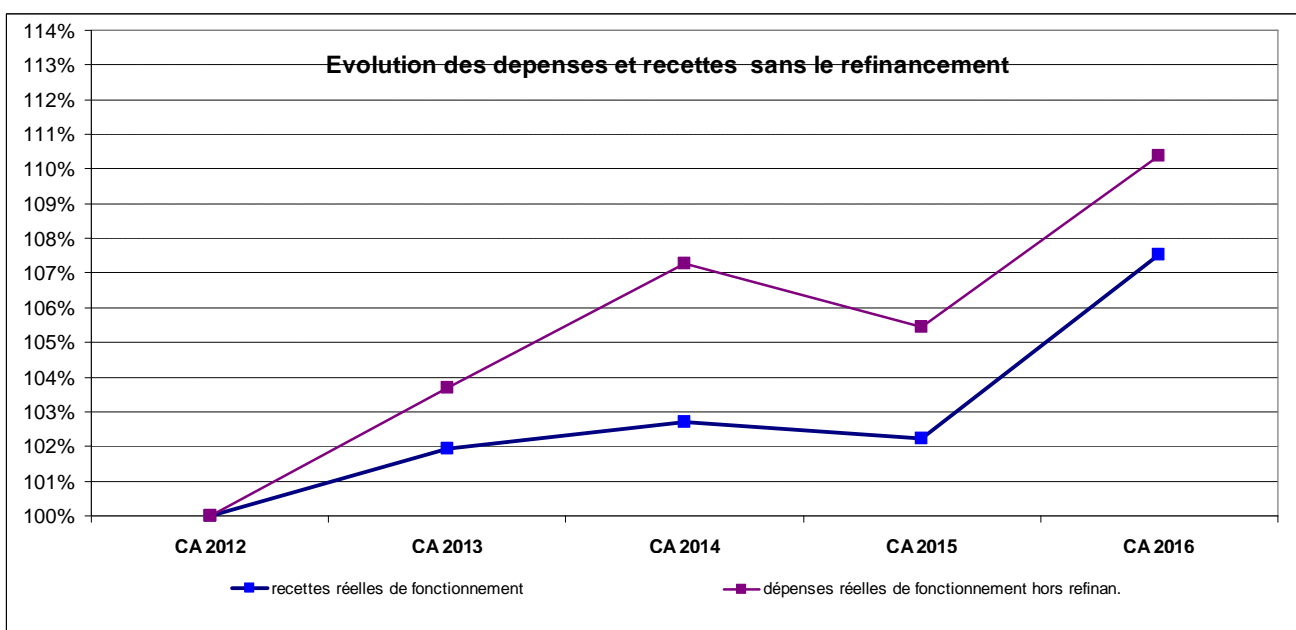
#### A. Les évolutions de la section de fonctionnement.

Opérations réelles	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Recettes de fonctionnement	90 124 687	91 857 328	92 569 245	92 143 785	96 905 798
Dépenses de fonctionnement	81 595 999	86 373 788	89 222 893	94 273 479	90 058 685
Dépenses de fonct. Hors refi.	81 595 999	84 593 788	87 542 893	86 037 779	90 058 685
Différentiel	+ 8 528 688	+ 5 483 540	+ 3 346 352	- 2 129 694	6 847 113
Différentiel hors refinancement	+ 8 528 688	+ 7 263 540	+ 5 026 352	+ 6 106 006	6 847 113

Le graphisme suivant présente l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement avec et hors refinancement de la dette. L'effet de ciseau apparu en 2013 n'est effectif en 2015 que par le jeu des écritures constatées de refinancement intégrées.



Le graphique ci-dessous présente l'évolution des dépenses et des recettes en base 100 depuis 2012.



↳ Quelles sont les conséquences de l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement sur l'épargne ?

## B. Les évolutions des différentes épargnes.

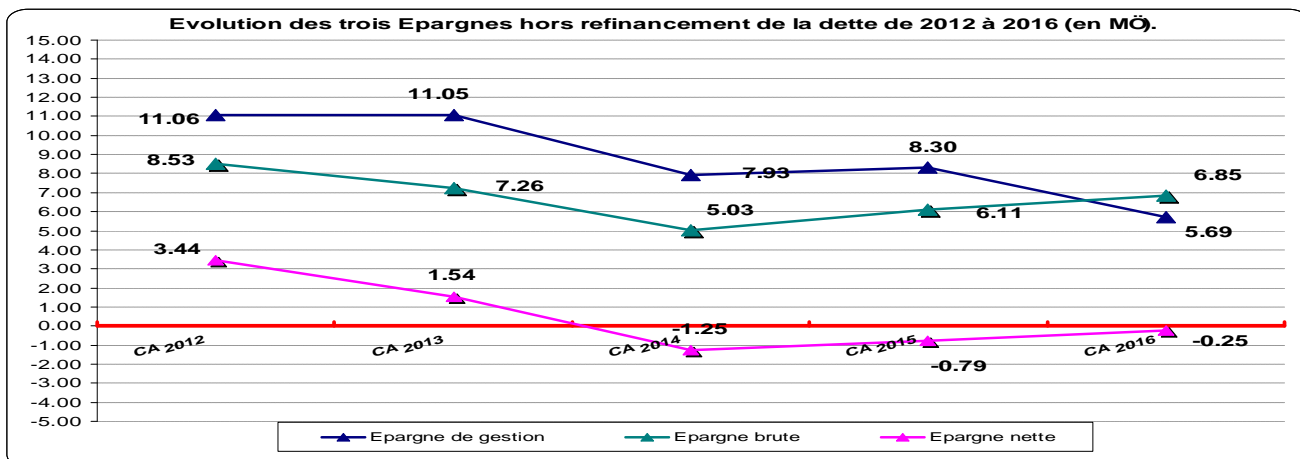
En valeurs retraitées hors refinancement des emprunts dits « toxiques ».

INTITULES (en K €)	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
<b>Recettes de Gestion</b>	<b>89 315</b>	<b>90 967</b>	<b>91 895</b>	<b>91 333</b>	<b>92 880</b>
DGF	16 632	16 666	16 316	14 581	13 157
Impositions directes	28 639	29 377	29 810	31 519	34 422
Autres impôts et taxes	29 098	29 573	29 520	30 053	30 214
Autres recettes	14 946	15 351	16 249	15 180	15 087
<b>Dépenses de Gestion</b>	<b>78 259</b>	<b>79 921</b>	<b>83 968</b>	<b>83 024</b>	<b>87 186</b>
Charges à caractère général	16 820	16 122	17 403	14 311	15 248
Frais de personnel	52 955	54 680	57 691	59 689	62 354
Autres charges de gestion	8 484	9 119	8 874	9 024	9 584
<b>Epargne de Gestion</b>	<b>+ 11 056</b>	<b>+ 11 046</b>	<b>+ 7 927</b>	<b>+ 8 309</b>	<b>+ 5 694</b>
Résultat financier	- 2 654	- 4 186	- 3 423	- 2 636	- 1 906
Résultat exceptionnel	+ 127	+ 404	+ 522	+ 433	+ 3 060
<b>Epargne Brute</b>	<b>+ 8 529</b>	<b>+ 7 264</b>	<b>+ 5 026</b>	<b>+ 6 106</b>	<b>+ 6 848</b>
Remboursement en capital	5 090	5 722	6 276	6 895	7 098
<b>Epargne nette</b>	<b>+ 3 439</b>	<b>+ 1 542</b>	<b>- 1 250</b>	<b>- 789</b>	<b>- 250</b>

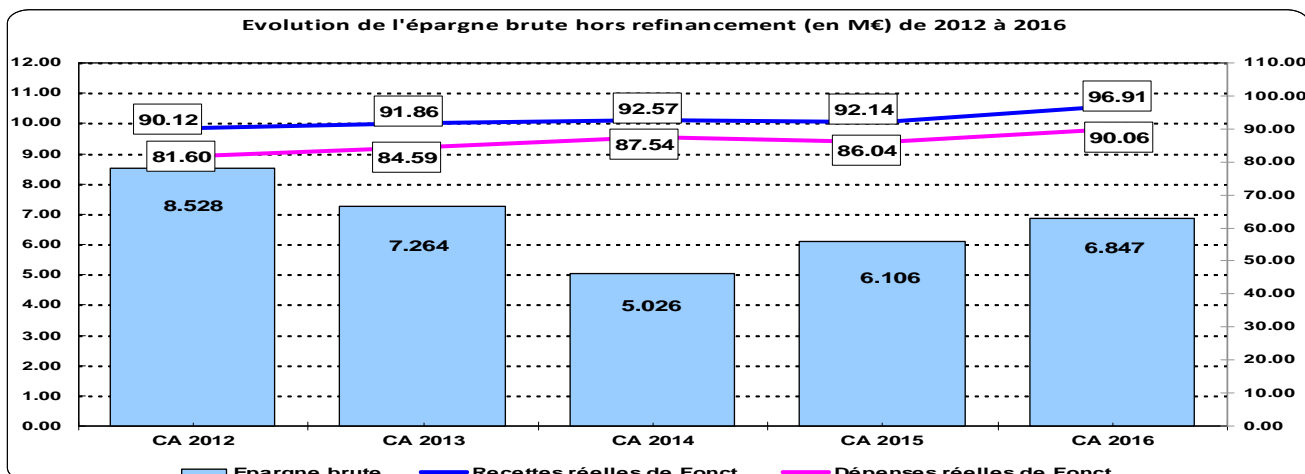
*Valeurs faciales avec les refinancements.*

INTITULES (en K €)	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Recettes de gestion	89 315	90 967	91 895	91 333	92 880
Dépenses de gestion	78 259	79 921	83 968	83 024	87 186
<b>Epargne de Gestion</b>	<b>+ 11 056</b>	<b>+ 11 046</b>	<b>+ 7 927</b>	<b>+ 8 309</b>	<b>+ 5 694</b>
Résultat financier	- 2 654	- 5 966	- 5 103	- 10 872	- 1 906
Résultat exceptionnel	+ 127	+ 404	+ 522	+ 433	+ 3 060
<b>Epargne Brute</b>	<b>+ 8 529</b>	<b>+ 5 484</b>	<b>+ 3 346</b>	<b>- 2 130</b>	<b>+ 6 848</b>
Remboursement en capital	5 090	5 722	6 276	6 895	7 098
<b>Epargne nette</b>	<b>+ 3 439</b>	<b>- 238</b>	<b>- 2 930</b>	<b>- 9 025</b>	<b>- 250</b>

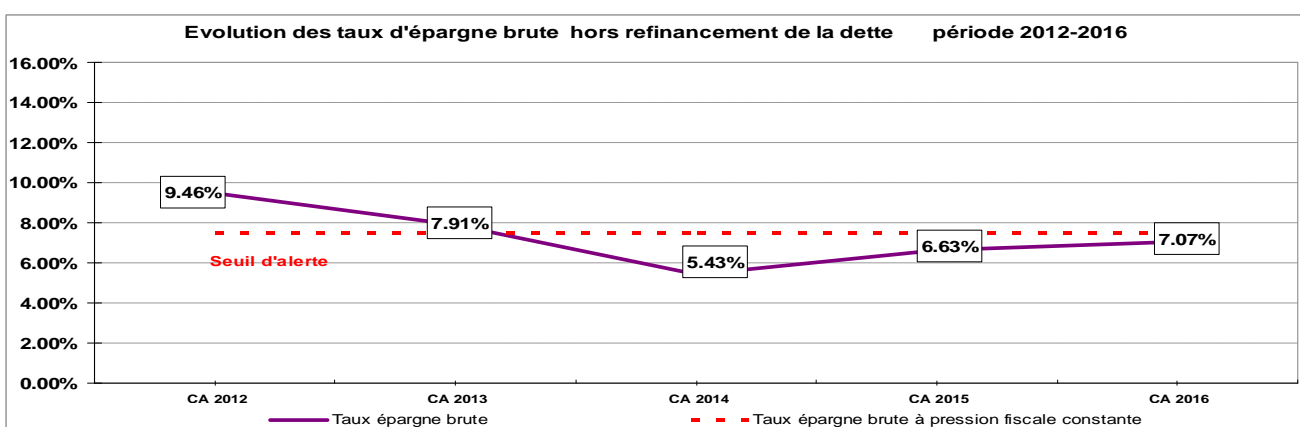




Fin 2016, si l'épargne de gestion se dégrade, nous pouvons constater une amélioration sensible de l'épargne brute sous l'effet de la comptabilisation des cessions d'actifs immobiliers. Même si la situation s'améliore l'épargne nette reste malgré tout négative et nous sommes toujours, depuis le compte administratif 2014, dans l'incapacité de couvrir la totalité du capital des emprunts par la section de fonctionnement hors intégration du résultat reporté.



L'épargne brute hors refinancement représente donc 7.07 % des recettes réelles de fonctionnement fin 2016. Malgré cette nette amélioration ce taux d'épargne, encore très fragile, se révèle légèrement proche du seuil d'alerte communément admis (entre 7 et 8%). La collectivité est toujours exposée à un risque de déséquilibre budgétaire à court terme. Le taux de rigidité ((Frais de personnel + charges financières + contingents) / DRF) représente près de 81 % des dépenses réelles de fonctionnement fin 2016. Ce taux se révèle très nettement supérieur au seuil de 55 % établi par le Trésor Public.



#### 4) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du compte administratif 2016 intègre les écritures et réajustements comptables faisant suite au protocole d'accord transactionnel signé avec la société QPARK dans le cadre de la résiliation du contrat de DSP. En effet afin de respecter les normes comptables, les transferts du budget annexe du stationnement vers le budget annexe des parkings doivent transiter par le budget principal de la ville. Si certain nombre de ces écritures sont des opérations d'ordre non budgétaires (OONB) gérées directement sur les comptes du trésorier municipal d'autres et non des moins importantes doivent être inscrites au sein du budget principal aux chapitres 21 et 23 afin de permettre le transfert et l'affectation des biens au SPIC.

Elles concernent plus précisément :

- Chapitre 21 article 2135 : Equipement et agencement des installations : 594 466 €.  
Cette somme correspond à la valeur nette comptable au 12 Mars 2016 des biens de retour telle que détaillée et calculée dans le tableau figurant en annexe 4 du protocole. (Cf.art 3.2 page 6 du protocole transactionnel).
  - Chapitre 21 article 2135 : Travaux de mise aux normes d'accessibilité PMR : 25 000 €.  
Cette somme correspond à des travaux visés en annexe 10 que le délégataire a effectués avant le 12 Mars 2016. (Cf.art 3.2 page 6 du protocole transactionnel).
  - Chapitre 21 article 2152 : Intégration des travaux Campinchi : 5 498 478 €.  
Cette somme correspond aux frais, travaux et études réalisés sur le chantier Campinchi en annexe 8 du protocole. (Cf.art 3.1 page 6 du protocole transactionnel).
  - Chapitre 23 article 238 : Le reclassement du solde de la subvention d'équipement en avance sur commande d'immobilisation pour 5 777 056 €.
- ↳ Soit un total de 11 895 000.00 € (594 466.00 €+ 25 000.00 €+ 5 498 478.00 €+ 5 777 056.00 €).

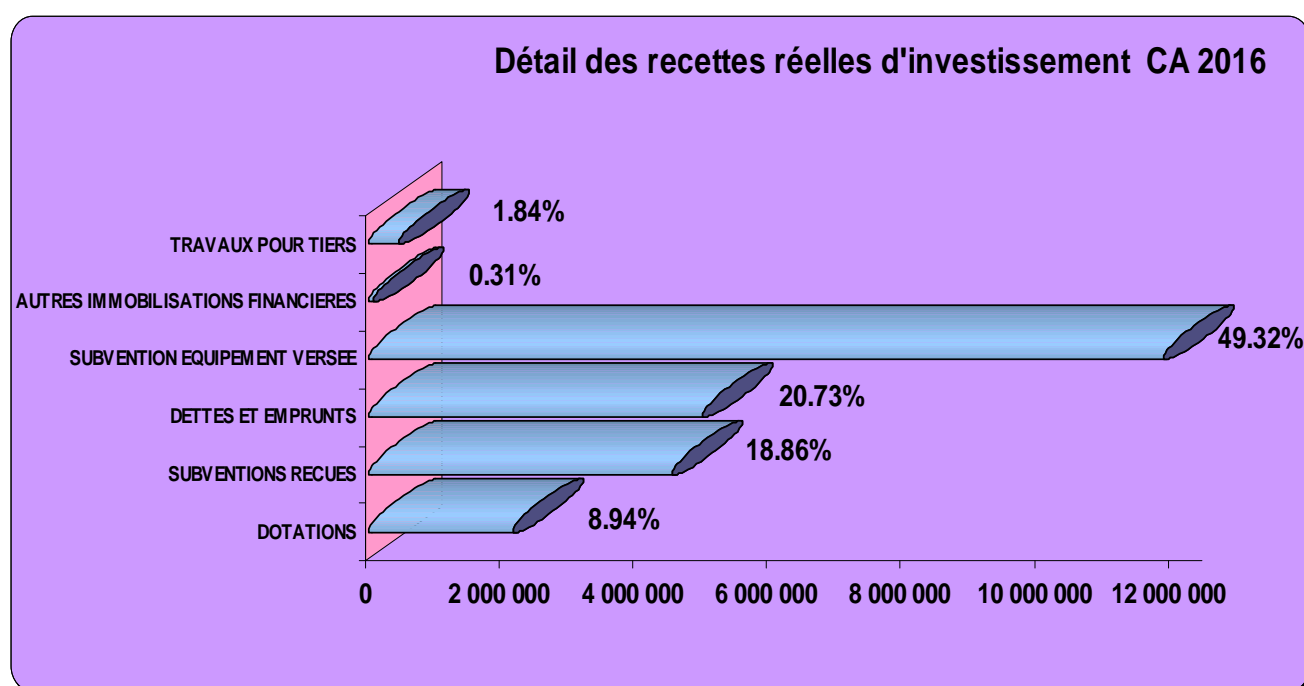
En contrepartie en recettes d'investissement au chapitre 204 est comptabilisée la restitution par Qpark de la subvention d'équipement soit le montant de 11 895 000.00 €.

## A. Les ressources d'investissement

Les recettes d'investissement totalisent 30 781 015.19 € hors résultat reporté et le taux de réalisation pour l'exercice 2016 est de 87.33 % hors comptabilisations des restes à réaliser.

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2016	Réalisations 2016	Restes à Réaliser au 31/12/2016	% réalisé	Part de la section
CHAP 10	Dotations, fonds et réserves	3 078 000.00	2 155 874.75	0.00	70.04	7.00
CHAP 13	Subventions d'investissement reçues	7 679 628.79	4 547 376.85	2 191 973.53	59.21	14.77
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	5 000 000.00	5 000 017.33	0.00	100.00	16.24
CHAP 204	Subventions d'équipement versées	11 895 000.00	11 895 000.00	0.00	100.00	38.64
CHAP 27	Autres immobilisations financières	73 850.00	73 847.69	0.00	100.00	0.24
CHAP 45	Opérations pour tiers et sous mandats	874 829.35	444 310.71	171 935.86	50.79	1.44
CHAP 024	Produits des cessions	3 150 000.00	0.00	0.00	-	-
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>31 751 308.14</b>	<b>24 116 427.33</b>	<b>2 363 909.39</b>	<b>75.95</b>	<b>78.35</b>
CHAP 040	Opérations d'ordres	3 496 950.95	*6 664 587.86	0.00	190.58	21.65
<b>Total des recettes</b>		<b>35 248 259.09</b>	<b>30 781 015.19</b>	<b>2 363 909.39</b>	<b>87.33</b>	<b>100.00</b>

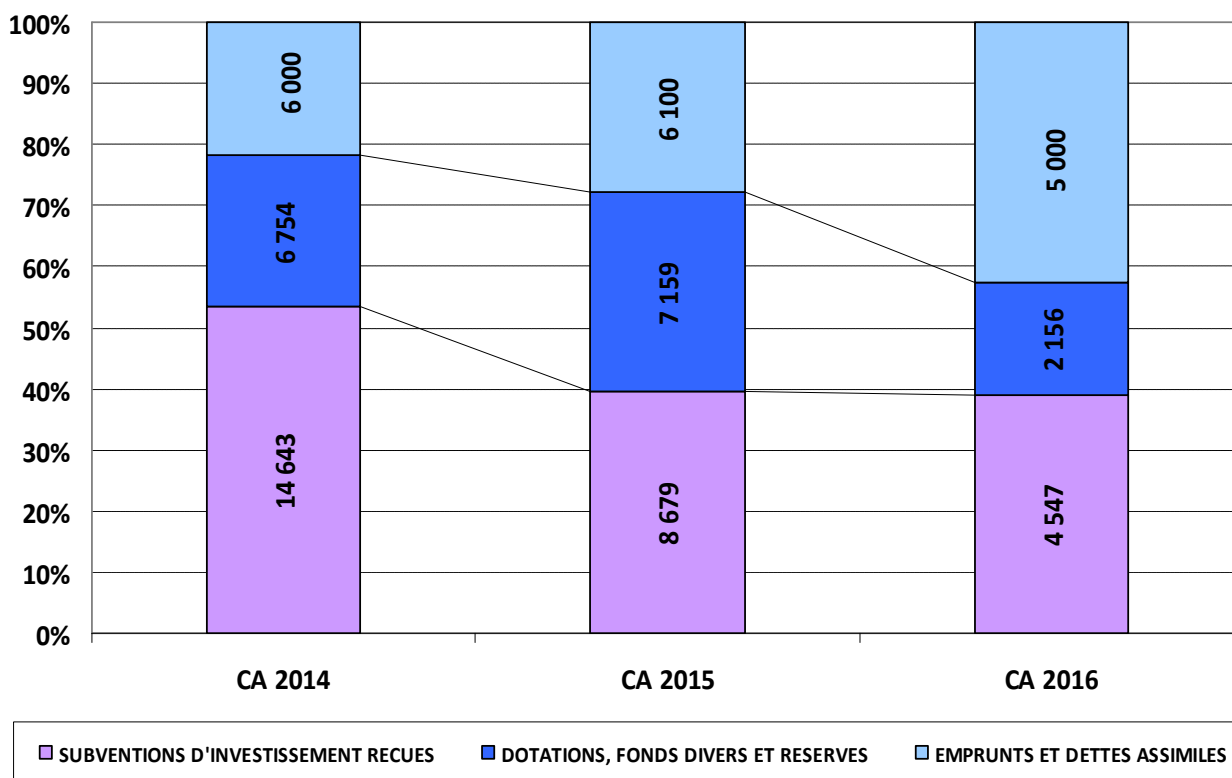
\*Cette forte progression constatée est liée en très grande partie à la comptabilisation au sein du chapitre 040 des cessions pour un montant global de 3.168 millions d'euros.



Ce tableau comparatif retraité ci après ne tient pas compte du refinancement de la dette (écritures en recettes et en dépenses pour des montants respectifs en 2014 et 2015 de 3.000 M€ et 7.178 M€).IL ne tient également pas compte sur l'année 2016 des écritures concernant le protocole transactionnel avec Qpark au chapitre 204.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		CA 2014	CA 2015	CA 2016
CHAP 10	Dotations, fonds et réserves	6 754 160	7 159 150	2 155 875
CHAP 13	Subventions d'investissement reçues	14 643 340	8 678 589	4 547 377
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés*	6 000 000	6 100 000	5 000 017
CHAP 27	Autres immobilisations financières	32 800	16 398	73 848
CHAP 45	Opérations pour le compte de tiers	805 650	92 084	444 311
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>28 235 950</b>	<b>22 046 221</b>	<b>12 221 428</b>
CHAP 040	Opérations d'ordres	2 836 530	3 477 131	6 664 588
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>31 072 480</b>	<b>25 523 352</b>	<b>18 886 016</b>

POIDS DES FINANCEMENTS DE L'INVESTISSEMENT EN K€ DE 2014 A 2016



## A-1. Chapitre 10 : Dotations, fonds et réserves

Ce chapitre totalise 2 155 874.75 € ; il représente près de 9 % des recettes réelles d'investissement et son taux de réalisation atteint plus de 70 %.

Il se compose :

▫ Du produit de la taxe d'aménagement et versement sous densité (ex TLE). Pour 2016 le montant perçu atteint 749 369.20 € soit une diminution des encaissements par rapport au CA 2015. Malgré la mise en place courant 2015 d'un travail d'optimisation du recouvrement programmé en accord avec la DGFIP et en collaboration avec la DDTM, nous n'avons pas obtenu les résultats escomptés.

Taxe Aménagement	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016
Montants perçus	825 156.62	210 507.15	1 025 154.92	749 369.20
Evolution annuelle	39.83%	-74.49%	486.99%	- 26.91 %

▫ Du Fonds de Compensation de la TVA. Le Fonds de Compensation de la TVA est le reversement d'une partie de la TVA payée pour des opérations d'investissement. A ce titre 1.406 millions € ont été versés par les services de l'Etat. La progression ou la diminution par rapport à l'exercice précédent étant corrélée au cycle des investissements réalisés.

FCTVA perçu	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016
Montants perçus	2 967 507.06	3 357 751.34	2 559 066.80	1 406 555.55

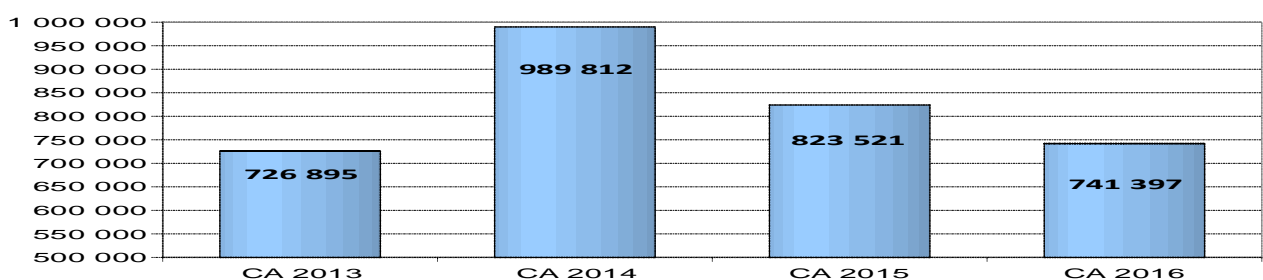
## A-2. Chapitre 13 : Subventions d'investissements reçues

Ce chapitre, représentant 19 % des recettes réelles de la section, atteint 4 547 376.85 €. Au ce sein de ce chapitre nous pouvons distinguer trois types de recettes :

▫ L'aide exceptionnelle du conseil départemental destinée à alléger les charges financières en capital de la commune pour un montant global de 1 786 068.56 €.

▫ Les fonds affectés à l'investissement : ce sont les produits des amendes de police. Pour 2016, la ville a enregistré une recette de 741 397 € en diminution par rapport à l'exercice 2015. Il faut préciser que le montant perçu chaque année n'est pas proportionnel au nombre d'amendes recensés sur le territoire ajaccien. En effet, la loi de finance fixe chaque année le montant du produit rétrocédé aux collectivités territoriales. Cette enveloppe varie d'une année sur l'autre.

Produit des amendes de police de 2013 à 2016

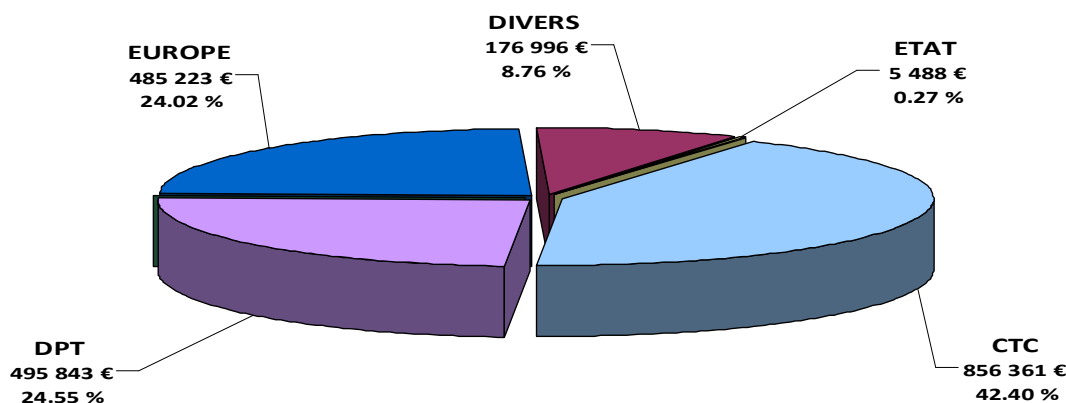


▫ Les subventions allouées par nos différents partenaires financiers sur l'exécution des programmes d'investissement. Ainsi 2 019 911.29 € ont été encaissés et le taux de réalisation atteint les 39.20 %.

CA 2016	TOTAL
Prévisions budgétaires	5 152 163.23
Subventions encaissées	2 019 911.29
<b>% des encaissements</b>	<b>39.20</b>
restes à recevoir	2 191 973.53
<b>% des restes à encaisser</b>	<b>42.54</b>

La répartition par partenaires financiers des subventions d'équipement est la suivante :

Partenaires	ETAT	CTC	DPT	CAPA	EUROPE	AUTRES
Crédits ouverts	290 837.72	2 555 508.79	1 163 173.31	42 467.57	870 423.70	229 752.14
Encaissements	5 488.00	856 360.92	495 842.83	0.00	485 223.37	176 996.17
<b>% des encaissements</b>	<b>1.89 %</b>	<b>33.51 %</b>	<b>42.63 %</b>	<b>-</b>	<b>55.75 %</b>	<b>77.04 %</b>
Restes à réaliser	201 410.20	1 223 748.70	206 552.94	42 467.57	482 146.58	35 647.54
<b>% des restes à réaliser</b>	<b>69.25 %</b>	<b>47.89 %</b>	<b>17.76 %</b>	<b>100.00 %</b>	<b>55.39 %</b>	<b>15.52 %</b>



### A-3. Chapitre 16 : Dettes et emprunts

Afin de financer le programme d'investissement de l'exercice 2016 un emprunt a été mobilisé à hauteur de 5 000.000 € auprès de la Caisse d'Epargne ; le prêt est souscrit pour une durée de 15 ans sur la base d'un taux variable Euribor 12mois + marge de 1.83 %. Le déblocage de ce prêt est intervenu le 24 Juin 2016. (Contrat n° A29160EZ réf. Ville 00290).

### A-4. Chapitre 27 : Autres immobilisations financières

Ce chapitre totalisant 73 847.69 € et retrace pour l'exercice 2016 les écritures de remboursement des prêts globalisés concernant la Communauté d'Agglomération du pays Ajaccien. Son montant diminue d'année en année suivant le profil d'extinction de cette dette.

### A-5. Chapitre 001 : résultat reporté et anticipé

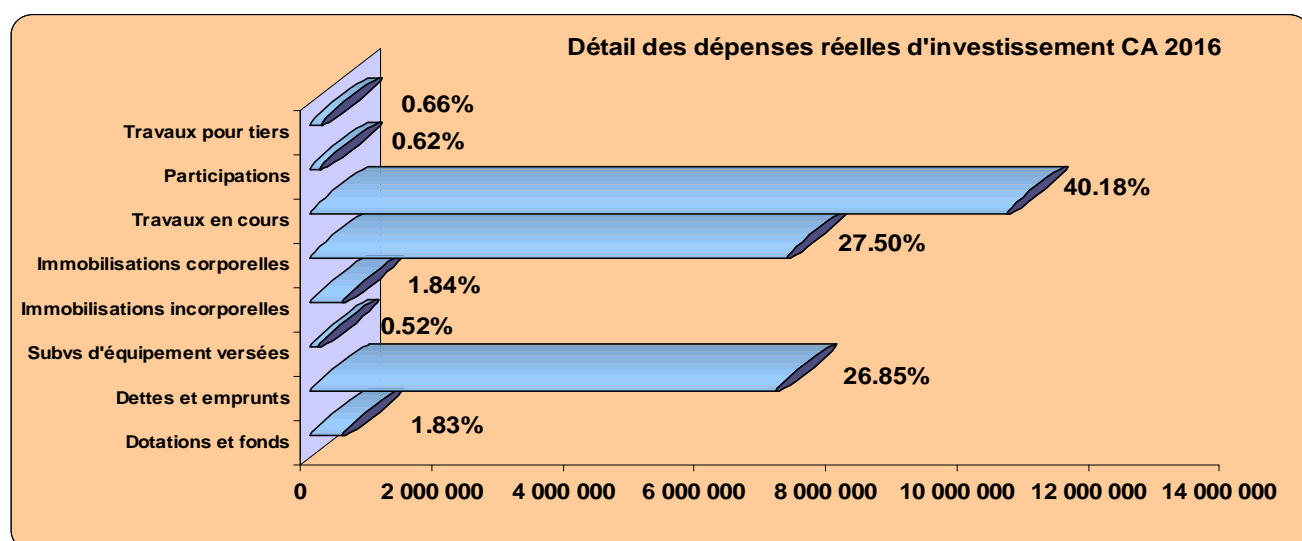
Afin d'assurer l'équilibre budgétaire de la section d'investissement il avait été décidé d'intégrer par anticipation le résultat de l'exercice 2015. Ainsi 2 051 999.31 € ont été affectés dès le vote du budget primitif 2016 au compte 001 résultat d'investissement reporté.

## B. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement totalisent 26 440 106.10 € et le taux de réalisation pour l'exercice 2016 est de 70.89 % hors comptabilisations des restes à réaliser.

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2016	Réalisations 2016	Restes à Réaliser au 31/12/2016	% réalisé	Part de la section
CHAP 10	Fonds, dotations	484 307.50	484 307.50	0.00	100.00	1.83
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	7 100 000.00	7 098 529.10	0.00	99.97	26.85
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	1 226 713.47	486 276.76	300 178.94	38.38	1.84
CHAP 204	Subventions d'équipement versées	342 320.00	137 295.07	200 000.00	40.10	0.52
CHAP 21	Immobilisations corporelles	9 221 803.28	7 271 255.29	1 144 689.96	78.85	27.50
CHAP 23	Travaux en cours	18 275 114.15	10 623 475.80	3 185 913.91	58.13	40.18
CHAP 26	Participations et créances rattachées	165 000.00	165 000.00	0.00	100.00	0.62
CHAP 27	Autres immobilisations financières	15 000.00	0.00	0.00	0.00	-
CHAP 45	Opérations pour tiers et sous mandats	470 000.00	173 966.58	112 895.08	37.01	0.66
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>37 300 258.40</b>	<b>26 440 106.10</b>	<b>4 943 677.89</b>	<b>70.89</b>	<b>100.00</b>
CHAP 040	Opérations d'ordres	0.00	0.00	0.00	-	-
<b>Total des dépenses</b>		<b>37 300 258.40</b>	<b>26 440 106.10</b>	<b>4 943 677.89</b>	<b>70.89</b>	<b>100.00</b>

En intégrant les reports, le taux des consommations des crédits de la section passe à 84.13%



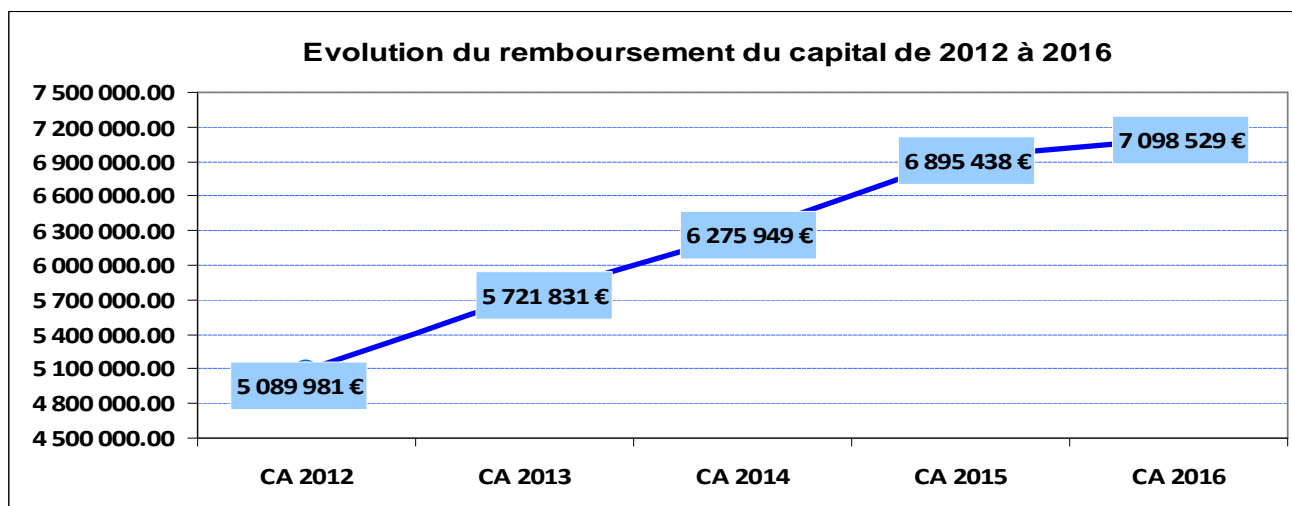
Comme le tableau des recettes d'investissement détaillé plus haut, le tableau comparatif retraité ci après ne tient pas compte du refinancement de la dette (écritures en recettes et en dépenses pour des montants respectifs en 2014 et 2015 de 3.000 M€ et 7.178 M€). Il ne tient également pas compte sur l'année 2016 des écritures concernant le protocole transactionnel avec Q-park aux chapitres 21 & 23.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		CA 2014	CA 2015	CA 2016
CHAP 10	Fonds et dotations	0	0	484 308
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	6 275 948	6 895 438	7 098 529
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	861 846	384 545	486 277
CHAP 204	Subventions équipement versées	186 374	138 093	137 295
CHAP 21	Immobilisations corporelles	5 415 130	1 076 385	1 153 311
CHAP 23	Travaux en cours	14 528 560	7 936 803	4 846 420
CHAP 26	Participations et autres immobilisations financières	0	260 000	165 000
CHAP 45	Opérations pour le compte de tiers	785 022	416 427	173 967
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>28 052 880</b>	<b>17 107 691</b>	<b>14 545 107</b>

### B-1. Les opérations financières :

Les opérations financières du compte administratif 2016 retracent :

↳ **Au chapitre 16 Emprunts et dettes** : Les mouvements consacrés aux remboursements du capital des emprunts qui se sont élevés à 7 098 529.10 € et représentent 26.85 % des dépenses réelles de la section d'investissement. Ces remboursements du capital ont évolué ces cinq dernières années de la manière suivante :





↳ **Au chapitre 10 Dotations et fonds** : En 2015, afin de soutenir l'investissement local, la Caisse des Dépôts et Consignations a mis en place un dispositif de préfinancement à taux zéro des attributions prévisionnelles du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) qui sont versées aux collectivités et à leurs établissements publics sur la base de leurs dépenses d'investissement. Calculé à partir des dépenses réelles d'investissement inscrites en 2015 aux comptes du budget primitif et décisions modificatives, ce dispositif a permis à la ville de solliciter un préfinancement à taux zéro de 968 615 €, au titre de son attribution prévisionnelle de FCTVA 2016. Remboursable sur 2 années, la Ville a procédé au remboursement de la première moitié de cette avance en décembre 2016, soit 484 307.50 €.

↳ **Au chapitre 26 Participations et créances** : Au sein de ce chapitre 100 000 € ont été mandaté à la SPL Transport. Par délibération n° 2016/139 le conseil municipal a approuvé la création d'une SPL pour la gestion du service public des transports et de la mobilité. La participation de la ville au capital social de la SPL a été fixée à 200 000 €. Il s'agit du premier acompte de la participation, le solde intervenant en 2017.

Dans le cadre de la création de la Société Publique Locale, a été est ouvert en 2015, une autorisation de programme à concurrence de 520 000 euros. Ainsi 260 K€ ont été mandatés sur 2015, 65 K€ sur l'exercice 2016, le solde est libérable sur les exercices budgétaires suivants jusqu'en 2019.

Opération	Création SPL « AMETARRA »		
Montant AP	Phasage		
Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2016	Budgets suivants
520 000.00	260 0000.00	65 000.00	195 000.00

## B-2. Les opérations d'équipements :

Les dépenses d'équipement sont globalisées en quatre chapitres distincts selon qu'ils s'agissent d'immobilisations incorporelles (chapitre 20), de subventions d'équipement versées (chapitre 204) d'acquisition de matériels de mobiliers de véhicules (chapitre 21), la construction et l'aménagement de bâtiments ou de travaux (chapitre 23). Pour l'année 2016, elles totalisent 6.623 millions d'euros sur le budget principal et 4.548 millions sur le budget annexe de l'Anru soit un total de plus de 11.171 millions d'euros. Les tableaux et graphismes suivants détaillent les opérations d'équipement réalisés hors écritures liées à l'opération Q-Park.

Taux de réalisations et moyennes des dépenses d'équipement en million d'€ pour la période 2013 à 2016 :

	CA 2010 - 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Crédits ouverts (ville + Anru)	152.4	25.721	27.45	25.67
Mandats émis	84.5	20.992	18.65	11.17
% de réalisations	<b>55.4%</b>	81.6 %	68 %	43.5 %
		<b>63.5%</b>		

Les dépenses d'équipement enregistrent un repli naturel, par rapport aux exercices précédents, conforme à la fois au cycle de l'investissement qui implique un temps d'arbitrage avant le lancement d'un nouveau plan d'équipement PPI et au calibrage volontairement resserré par rapport aux exercices précédents.

Ainsi en 2016 si les montants investis sont inférieurs aux 2 derniers exercices budgétaires, le montant des marchés publics de travaux notifiés en 2016 est quant à lui plus de 2 fois supérieur à celui qu'il était lors des mêmes 2 derniers exercices budgétaires.

Les tableaux ci après vous présentent les détails des dépenses d'équipement, leurs taux de réalisations ainsi que les restes à réaliser qui ont été reportés lors du vote du budget primitif 2017.

Détail et pourcentage par chapitres budgétaires consommations de crédits et reports								
Dépenses d'équipement		Crédits ouverts	Réalizations					
Chapitre	Intitulés		Mandats émis	%	Reports de Crédits	%	totaux	%
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	<b>1 226 713.47</b>	486 276.76	39.64	300 178.94	24.47	786 455.70	64.11
Chap. 204	Subventions d'équipement	<b>342 320.00</b>	137 295.07	40.11	200 000.00	58.42	337 295.07	98.53
Chap. 21	Immobilisations corporelles	<b>9 221 803.28</b>	7 271 255.29	78.85	1 144 689.96	12.41	8 415 945.25	91.26
Chap. 23	Travaux en cours	<b>18 275 114.15</b>	10 623 475.80	58.13	3 185 913.91	17.43	13 809 389.71	75.56
<b>Totaux</b>		<b>29 065 950.90</b>	<b>18 518 302.92</b>	<b>63.71</b>	<b>4 830 782.81</b>	<b>16.62</b>	<b>23 349 085.73</b>	<b>80.33</b>

#### ➤ Les Autorisations de Programmes et Crédits de paiements.

Le tableau ci après récapitule la situation globale de l'ensemble des autorisations de programme est crédits de paiement ouverts au 31 décembre 2016. Les crédits de paiements ouverts en 2016 ont été de 3.737 millions d'euros avec un taux de réalisation de 6.91 % ; soit un total de crédits consommés de 258 388.83 euros.

Intitulés de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2016	Crédits de paiement réalisés 2016	Restes à financer
<b>Total des inscriptions</b>	<b>63 258 852</b>	<b>5 323 696</b>	<b>68 582 548</b>	<b>25 198 861</b>	<b>3 737 658</b>	<b>258 389</b>	<b>43 125 299</b>
EXTENSION CIMETIERE ST ANTOINE ALLEE T	-	1 584 722	1 584 722	0	50 000	0	1 584 722
DEMOLITION COLLEGE FINOSELLO	5 940 000	-	5 940 000	5 290 851	10 000	0	649 149
RESEAUX EAUX PLUVIALES CENTRE VILLE	3 570 100	10 000	3 580 100	3 320 710	259 390	250 005	9 385
BASSIN DE RETENTION ALZO DI LEVA	4 691 965	-	4 691 965	1 011 642	0	0	3 680 323
BASSIN DE RETENTION FINOSELLO	1 359 998	-	1 359 998	259 529	0	0	1 100 469
ETUDES ET TRAVAUX VAZZIO	8 228 000	-	8 228 000	0	50 000	0	8 228 000
EAUX PLUVIALES ALBERT 1ER	-	530 124	530 124	0	300 000	0	530 124
CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE ST JOSEPH	14 356 000	-	14 356 000	26 592	0	0	14 329 408
DEMOLITION DES ECOLES QUARTIERS DES SALINES	3 679 946	-	3 679 946	1 469 718	2 208 422	1 451	2 208 778

Intitulés de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2016	Crédits de paiement réalisés 2016	Restes à financer
ESPACES NUMERIQUES DANS LES ECOLES	-	2 027 400	2 027 400	0	304 110	0	2 027 400
CONSTRUCTION HALLE DES SPORTS STILETTO	13 371 089	-	13 371 089	13 300 837	70 245	4 534	65 718
EXTENSION AILE OMT	614 650	-	614 650	518 982	50 491	0	95 668
ETUDES CITADELLE	300 000	-	300 000	0	0	0	300 000
TRAVAUX AMENAGEMENT ST ROCH	-	1 171 450	1 171 450	0	355 000	0	1 171 450
ACCESSIBILITE CENTRE VILLE	3 198 104	-	3 198 104	0	0	0	3 198 104
OPERATION BEVERINI VICO	3 949 000	-	3 949 000	0	80 000	2 400	3 946 600
	<b>Pourcentage des réalisations</b>			<b>37.12 %</b>			<b>62.88 %</b>

#### Situation globale des autorisations de programme et crédits de paiements au 31 décembre 2016

Totaux globaux Autorisations de programmes	Total cumulé des ouvertures d'AP	Crédits de paiement ouverts 2016	Crédits de paiement réalisés 2016	Restes engagés sur CP 2016	Crédits de paiement antérieurs	Restes à Financer sur AP au 31/12
<b>Solde au 31/12/2016</b>	<b>68 582 548.35</b>	<b>3 737 658.08</b>	<b>258 388.83</b>	<b>9 385.22</b>	<b>25 198 860.88</b>	<b>43 125 298.64</b>

Pour ce qui est des opérations non votées en autorisations de programmes, le montant des réalisations en dépense s'établit 6 364 914.09 € pour des crédits ouverts à hauteur de 13 433 292.82 € soit un taux de réalisation de 47.38 %. Le détail par chapitre et nature est détaillé dans les tableaux suivants :

➤ **Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles**

Il s'agit des frais d'études effectuées en vue des réalisations d'investissements, et les concessions et droits similaires (brevets, licences, droits). Le montant des dépenses réalisées s'élève à 486 276.76 € pour un taux de réalisation de 41.32 %. Le détail des dépenses figurent au tableau ci-dessous :

<b>CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	
<b>202 – FRAIS ETUDES POUR ELABORATION URBANISME</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
FRAIS ETUDES ELABORATION PLU	59 577.55
<b>2031 - FRAIS D'ETUDES</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
FRAIS D'ETUDES SUR HYDRAULIQUES SCHEMA DIRECTEUR	10 925.57
FRAIS ETUDES TECHNIQUE ANRU	7 142.63
FRAIS D'ETUDES RESTAURATION EGLISE SAINT ERASME	9 251.16
FRAIS D'EUDES LIAISON MONT THABOR STILETTO	115 118.23
FRAIS D'ETUDES EXTENSION CIMETIERE ST ANTOINE ALLEE T	6 396.48
FRAIS D'ETUDES LEVEES TOPOGRAPHIQUES GEOTECHNIQUES	33 797.08
FRAIS D'ETUDES MUSEE NAPOLEONIEN HDV	3 960.00
FRAIS D'ETUDES ACCES HANDICAPES -PAVE	86 247.00
FRAIS D'ETUDES ANTIQUARIUM ALBAN	12 576.00
FRAIS D'ETUDES SOLIDITE DALLE DIAMANT	18 919.21
FRAIS D'ETUDES PCRT FEUX TRICOLORES	50 090.57
<b>2051 - CONCESSIONS DROIT BREVETS LICENCES</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
ACHAT LOGICIELS INFORMATIQUES	72 275.28

➤ **Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées**

Le chapitre 204 retrace les subventions d'équipements versées, le montant réalisé pour 2016 s'élève à 137 295.07 € pour un taux de réalisation de 40.11 %; le détail des dépenses figurent au tableau ci-dessous :

<b>CHAPITRE 204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES</b>	
<b>2042 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
AIDE AU BATI LOGEMENT ANCIEN	79 729.07
AIDE AU BATI ASCENCEURS	15 246.00
SUBVT D'EQUIPEMENT MATERIEL GFCA VOLLEY	42 320.00

➤ **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles**

Le chapitre 21 retrace les dépenses en immobilisations corporelles, le montant réalisé de l'exercice 2016 s'élève à 1 153 311.29 € pour un taux de réalisation de 41.19 % et pour lequel les dépenses sont décrites ci-après :

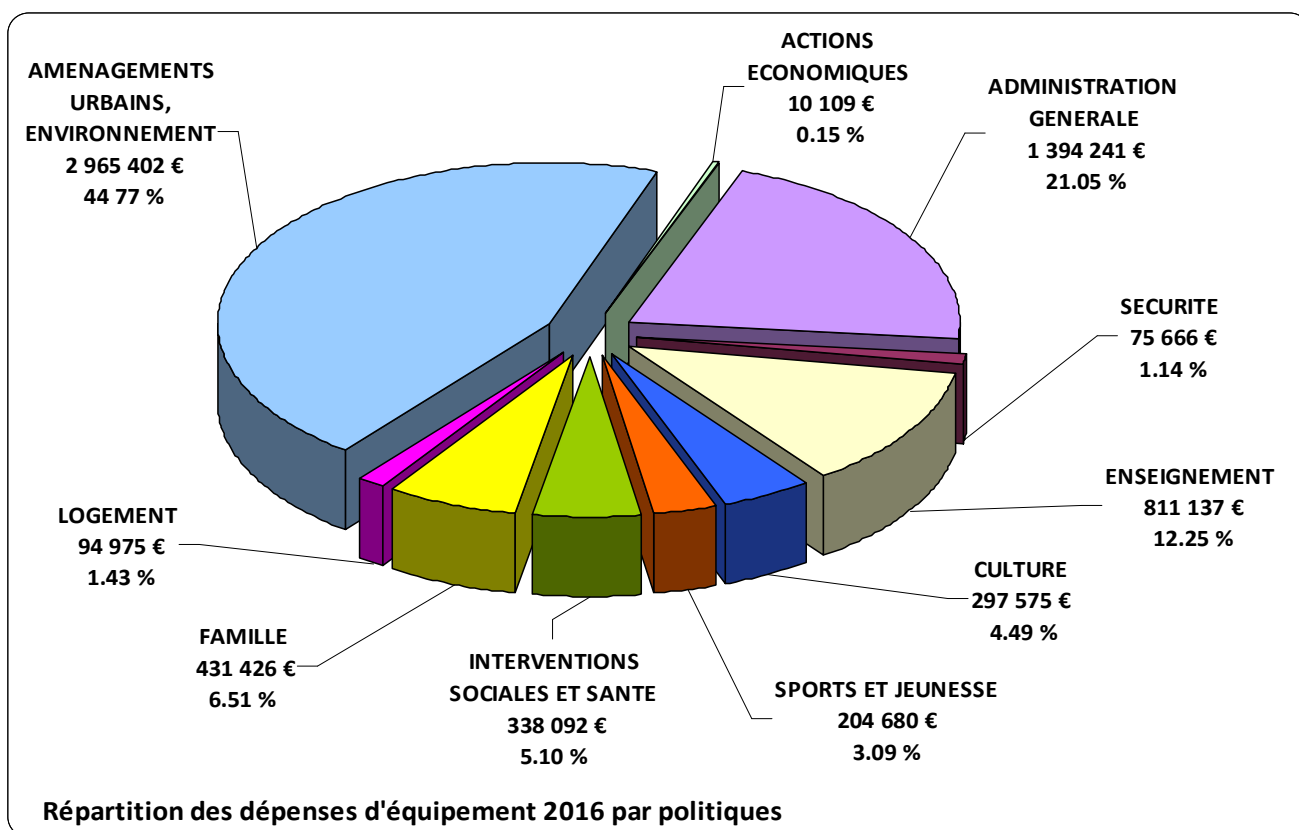
<b>CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	
<b>2118 – ACQUISITION TERRAINS</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
ACQUISITIONS FONCIERES POUR VOIRIE CHEMIN DE BIANCARELLO	55 270.81
<b>21568 - AUTRE MATERIEL INCENDIE ET SECURITE</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
OUTILLAGE D'INCENDIE ET EXTINCTEURS	917.78
<b>21578 - AUTRES MATERIELS</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
PANNEAUX SIGNALETIQUES DE VOIRIE	59 943.20
MOBILIER URBAIN ET DE VOIRIE	80 781.58
<b>2158 - INSTALLATIONS, MAT &amp; OUTIL TECHNIQUES ET AUTRES</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL ILLUMINATION ET MARCHES DE NOEL	12 494.65
MATERIEL ADMINISTRATION GENERALE	16 373.66
MATERIEL TECHNIQUE ESPACE VERT, VOIRIE ET DIVERS	12 614.62
MATERIEL RESTAURANTS SCOLAIRES ET VIE SCOLAIRE	28 961.64
MATERIEL SERVICE FESTIVITES	86 826.38
MATERIEL SERVICE ELECTIONS	24 347.53
MATERIEL ET OUTILLAGE GYMNASSES, STADES ET PISCINES	50 105.59
MATERIEL CRECHES ET PETITE ENFANCE	33 702.60
MATERIEL SERVICE DU NETTOIEMENT	64 015.70
MATERIEL ET INSTALLATION TECHNIQUE U PALATINU	29 823.56
MATERIEL ET OUTILLAGE ESPACE DIAMANT	11 358.96
MATERIEL MNS ET SECURITE DES PLAGES	44 832.77
MATERIEL ET OUTILLAGE MAISONS DE QUARTIERS	10 052.29
MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES CTM ET GARAGE	46 152.29
<b>2161 – ŒUVRES D'ART</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
ACQUISITION ŒUVRES D'ART	76 354.60
<b>2182 – MATERIEL DE TRANSPORT</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
ACQUISITION DE VEHICULES ET MATERIEL DE TRANSPORT	51 518.04
<b>2183 – MATERIEL DE BUREAU, INFORMATIQUE ET TELEPHONIE</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL DE VIDEO SURVEILLANCE	4 421.01
MATERIELS INFORMATIQUES	231 715.41
<b>2184 - MOBILIER ET MATERIEL</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
MOBILIER ADAPTE FIPHFP	3 395.37
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	59 219.49
MOBILIER SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE	41 485.59
<b>2188 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL SPECIFIQUE ESPACES VERTS	1 391.04
MATERIEL DIVERS SITES BILINGUES ET DIVERS JEUNESSE	15 235.13

➤ **Chapitre 23 : Travaux en cours**

Le montant des travaux effectués au chapitre 23 s'élève hors autorisations de programmes à 4 588 030.97 € pour un taux de réalisation de 50.34 %.

Le détail des dépenses du chapitre 23 figurent au tableau ci-après :

<b>CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	
<b>2313 - IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX ET HOTEL DE VILLE	316 440.12
TRAVAUX CONFORMITE BATIMENTS SCOLAIRES	484 316.81
TRAVAUX GS JARDIN DE L'EMPEREUR	64 585.78
TRAVAUX RESTAURANTS SCOLAIRES	178 368.08
TRAVAUX BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET MUSEE FESCH	55 655.80
TRAVAUX CHAPELLE SAINT ERASME	64 458.58
TRAVAUX CHAPELLE SAINTE LUCIE	22 245.49
TRAVAUX CHAPELLE SAINT JOSEPH	11 527.65
TRAVAUX BATIMENTS SPORTIFS ET STADES	34 541.31
TRAVAUX AIRE ACCEUIL GENS DU VOYAGE	193 610.46
TRAVAUX LOCAL MULTIMEDIA JARDIN DE L'EMPEREUR	95 075.43
TRAVAUX MAISON DE QUARTIER JARDIN DE L'EMPEREUR	39 353.88
TRAVAUX CRECHES	232 687.33
TRAVAUX STRUCTURES PETITE ENFANCE RAM	161 769.39
<b>2315 - IMMOBILISATIONS EN COURS INSTAL. MAT ET OUTILLAGE</b>	
Ligne de crédit	Mandaté
INSTALLATION FIBRE OPTIQUE ET VIDEO SURVEILLANCE	158 403.35
TRAVAUX MISE AUX NORMES ASCENCEURS	198 788.42
TRAVAUX DE RACCORDEMENT POTEAUX INCENDIE	25 736.35
ENTRETIEN PATRIMOINE FONTAINES DES QUATRE LIONS	36 437.73
PATRIMOINE PEINTURES ET FRESQUES	3 000.00
INSTALLATIONS TECHNIQUES EQUIPEMENTS SPORTIFS	43 356.09
AMENAGEMENT BASSIN DE RETENTION ET EAUX PLUVIALES	9 749.91
PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC ET FEUX TRICOLORES	15 609.01
TRAVAUX VOIRIE	416 411.09
TRAVAUX MURS DE SOUTÈNEMENT	11 573.45
TRAVAUX VOIRIE TCSP	10 331.51
TRAVAUX URGENCE AMENAGEMENT PONT CONFINA	42 560.88
TRAVAUX PROGRAMME VOIRIE	803 888.19
TRAVAUX PROGRAMME TROTTOIRS	387 332.33
TRAVAUX VOIRIE URGENCE EFFONDREMENTS CHAUSSEES ET AUTRES	109 890.64
TRAVAUX VOIRIE CONTROLE ACCES ET BORNES	81 695.93
AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT ET GESTION DES PLAGES	29 045.03
TRAVAUX DIVERS PROGRAMME ESPACES VERTS ET PEPINIERE	105 922.77
TRAVAUX DIVERS AIRES DE JEUX	24 836.44
INSTALLATIONS TECHNIQUES DIVERSES CHAUFFERIES	118 825.74



### B-3. Chapitres 45 et 48: Travaux pour le compte de tiers et sous mandats

Ces chapitres enregistrent les dépenses suivantes :

❖ Au compte 4541, les travaux exécutés d'office pour le compte de tiers défallants. Les sommes ainsi avancées seront recouvrées par le biais du compte 4542 en recettes d'investissement.

DEPENSES art 4541			RECETTES art 4542		
Crédits ouverts	Réalisations	Reports	Crédits ouverts	Réalisations	Reports
200 000.00	111 135.28	3 791.32	200 000.00	14 960.09	0.00

❖ Au compte 4581 figurent les opérations d'investissement sous mandat. Les sommes payées sont recouvrées par le biais du compte 4582 en recettes d'investissement. Ces opérations comptabilisées concernent des opérations d'investissement effectuées pour le compte de la CAPA et du Conseil Départemental.

Intitulés des Opérations sous mandats	DEPENSES art 4581			RECETTES art 4582		
	Crédits ouverts	Réalisations	Reports	Crédits ouverts	Réalisations	Reports
CAPA	270 000.00	62 831.30	109 103.76	270 000.00	24 521.27	171 935.86
MO STEP Sanguinaires	270 000.00	62 831.30	109 103.76	270 000.00	24 521.27	171 935.86
DEPARTEMENT	0.00	0.00	0.00	404 829.35	404 829.35	0.00
Amngement Bd Sampiero	0.00	0.00	0.00	404 829.35	404 829.35	0.00
<b>TOTAUX</b>	<b>270 000.00</b>	<b>62 831.30</b>	<b>109 103.76</b>	<b>674 829.35</b>	<b>429 350.62</b>	<b>171 935.86</b>








## 5) LA GESTION DE LA DETTE

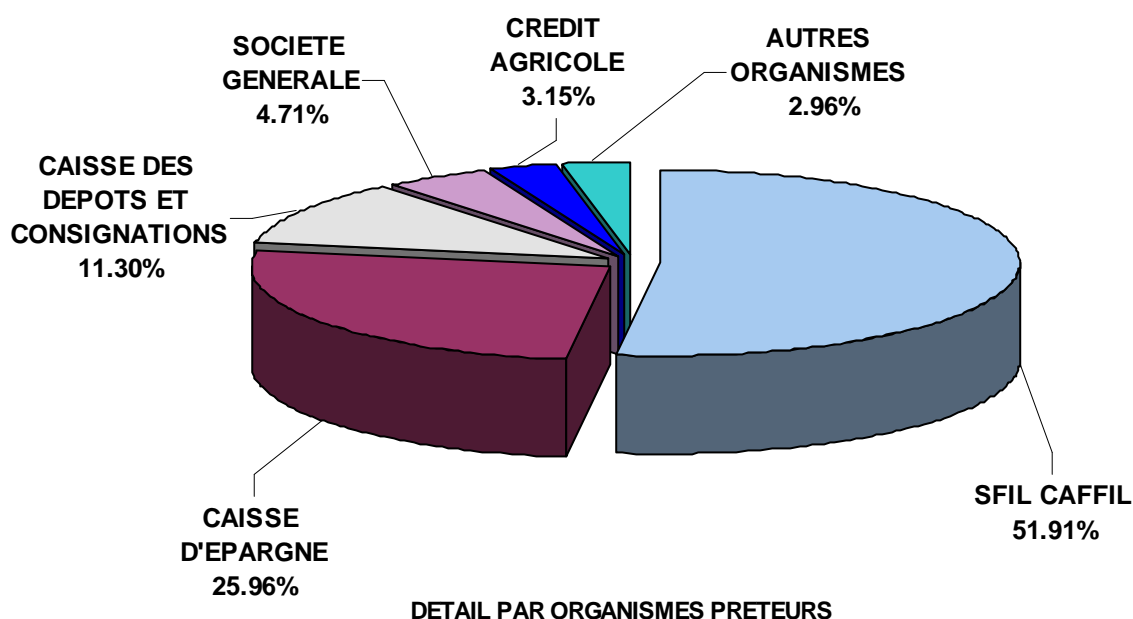
Nous avons, au 31 Décembre 2016, 32 emprunts en cours répartis entre 7 établissements bancaires. L'encours total est de 76 131 641.70 € en diminution de 2.70 % par rapport au 01 Janvier 2016.

Malgré les opérations de refinancements qui ont fortement impacté notre CRD en 2015, le ratio « encours de la dette par habitant » est relativement stable et reste encore bien inférieur à la moyenne de la strate.

Encours dette/hab.	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Ajaccio	1 048 €	1 049 €	1 167 €	1 053 €
Moyenne de la strate	1 238 €	1 282 €	1 493 €	1 486 €

Le détail par organismes bancaires est le suivant :

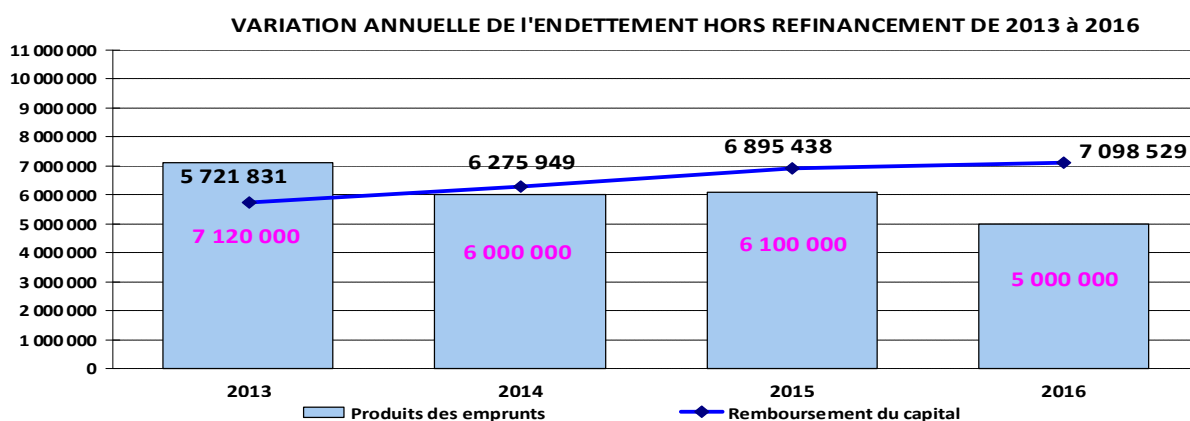
Organismes Prêteurs	Montants empruntés	Capital restant dû au 31/12/2016	Nombre d'emprunts
 Crédit Foncier	253 285.66	55 970.87	1
 Dexia CL	4 524 490.17	2 200 000.00	1
 Crédit Agricole	6 000 000.00	2 400 000.00	1
 Société générale	9 600 000.00	3 589 214.31	3
 Caisse des dépôts	14 729 220.00	8 605 110.00	8
 Caisse Epargne	26 557 673.73	19 761 689.30	8
 Sfil-Caffil	48 025 711.65	39 519 657.22	10
<b>TOTAL</b>	<b>109 690 381.21</b>	<b>76 131 641.70</b>	<b>32</b>





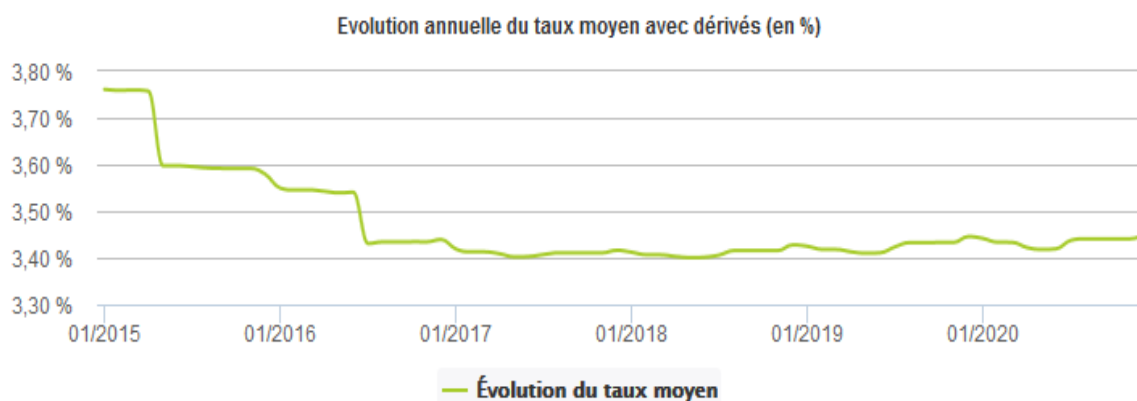
L'évolution du capital restant dû est le suivant depuis 2013 :

Evolution du CRD	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Encours au 01/01	66 207 689	69 385 858	70 789 909	78 230 171
Remboursement du capital	5 721 831	6 275 949	6 895 438	7 098 529
Produits des emprunts	7 120 000	6 000 000	6 100 000	5 000 000
Refinancements	1 780 000	1 680 000	8 235 700	0
Encours réel au 31/12	69 385 858	70 789 909	78 230 171	76 131 642
Évolution global en euros	<b>+ 3 178 169</b>	<b>+ 1 404 051</b>	<b>+ 7 440 262</b>	<b>- 2 098 529</b>
Calcul de l'évolution du CRD hors refinancement	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016
Encours de dette au 31/12 hors différents refinancements	67 605 858	67 329 909	66 534 471	64 435 942
Évolution global en euros hors refinancement	<b>+ 1 398 169</b>	<b>- 275 949</b>	<b>-795 438</b>	<b>- 2 098 529</b>



La synthèse de la dette au 31 Décembre 2016 est la suivante :

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
76 131 641.70 €	3.42 %	10 ans et 09 mois	05 ans 08 mois



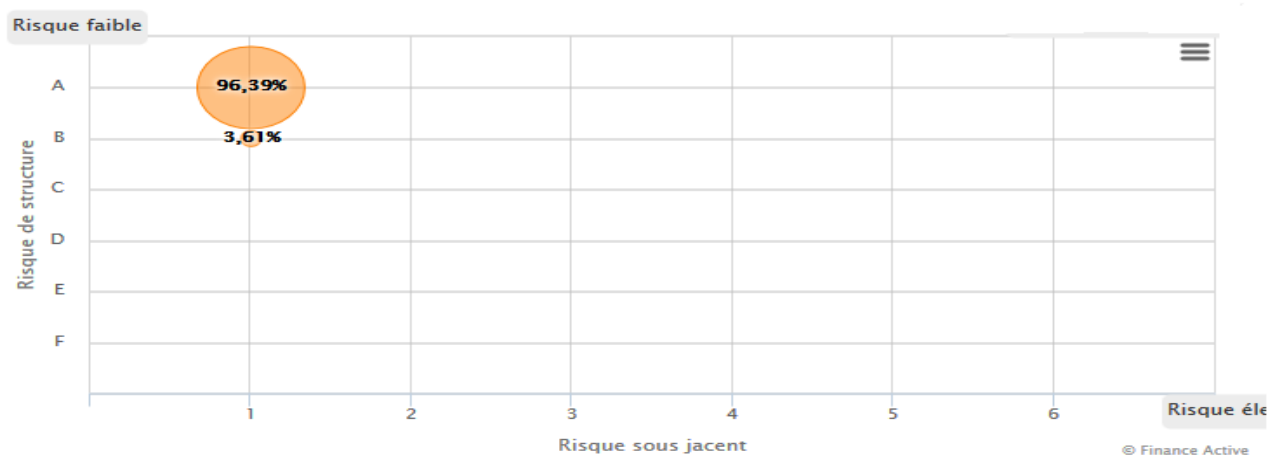
© Finance Active

L'analyse par type de taux au 31 décembre fait ressortir pour l'ensemble des emprunts un taux moyen payé de 3.42 % avec un minimum de 1.32 % sur les emprunts indexés sur le livret A.

Type de taux	Encours	% d'exposition	Taux moyen	Classification
Fixe	58 153 254.87 €	76.39 %	3.87 %	A-1
Variable	9 678 482.94 €	12.71 %	1.75 %	A-1
Livret A	5 552 036.10 €	7.29 %	1.32 %	A-1
Barrière	2 747 867.79 €	3.61 %	4.15 %	B-1
Barrière avec multiplicateur	0 €	0.00 %	-	4-E
Change	0 €	0.00 %	-	6-F
<b>Ensemble des risques</b>	<b>76 131 641.70 €</b>	<b>100.00 %</b>	<b>3.42 %</b>	

La charte de bonne conduite vise à régir les rapports mutuels entre les collectivités locales et les établissements bancaires. Celle-ci formule un certain nombre d'engagements réciproques devant notamment permettre une meilleure maîtrise des risques. Dans ce cadre, a été définie une matrice des risques afin de permettre une classification des produits bancaires proposés. Cette classification retient deux dimensions à savoir le risque associé à l'indice allant de 1 à 6 et le risque lié à la structure classé de A à E.

Structures	1	2	3	4	5	6
Indice sous jacents	Indices en euros	Indices inflations françaises ou zone euro	Ecart Indices zone euros	Indices hors zones euros	Ecart Indices hors zone euros	Autres indices
(A) taux fixe simple	<b>73 383 774 €</b> <b>96.39 %</b>					
(B) barrière simple	<b>2 747 868 €</b> <b>3.61 %</b>					
(C) option d'échange						
(D) multiplicateur jusqu'à 3						
(E) multiplicateur jusqu'à 5						
(F) autres types de structures						



Pour 2016, le montant des flux de la dette a été de 9 848 216.52 € et sa répartition est la suivante :

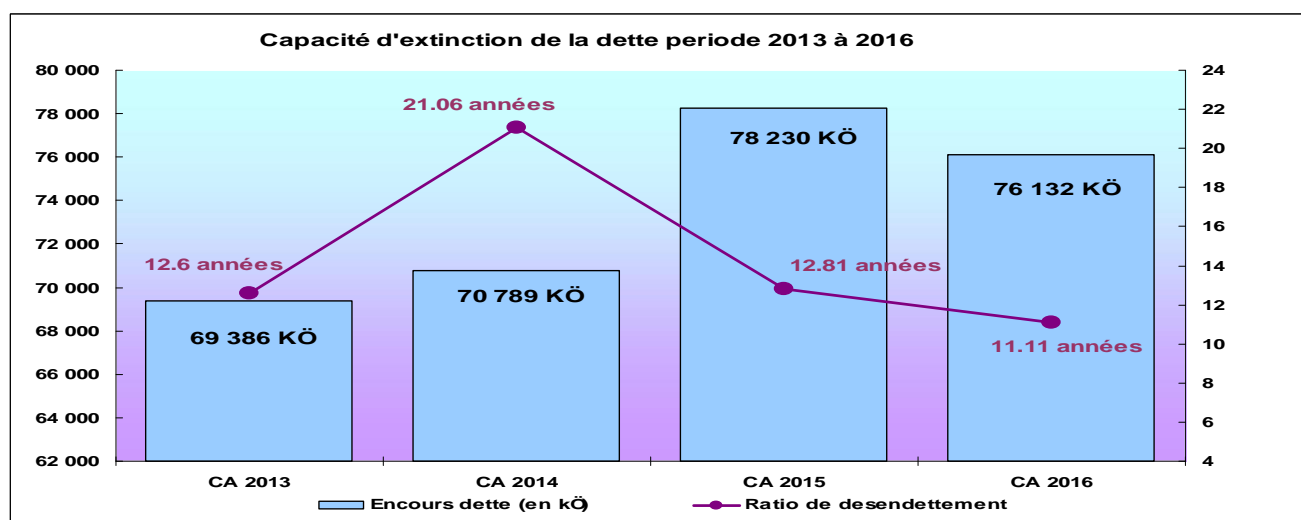
Montant du capital remboursé : 7 098 529.10 € Montant des intérêts payés : 2 749 687.42 €

Récapitulation par établissement prêteur	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
		Intérêts	Capital
CAISSE D'EPARGNE	2 166 408.70	502 987.72	1 663 420.98
CAISSE DES DEPOTS	1 209 152.28	234 489.71	974 662.57
CREDIT AGRICOLE	510 040.00	110 040.00	400 000.00
CREDIT FONCIER DE FRANCE	20 207.32	3 000.29	17 207.03
DEXIA CL	292 953.33	92 953.33	200 000.00
SFIL CAFFIL	4 843 066.81	1 663 214.32	3 179 852.49
SOCIETE GENERALE	806 388.08	143 002.05	663 386.03
<b>TOTAL</b>	<b>9 848 216.52</b>	<b>2 749 687.42</b>	<b>7 098 529.10</b>

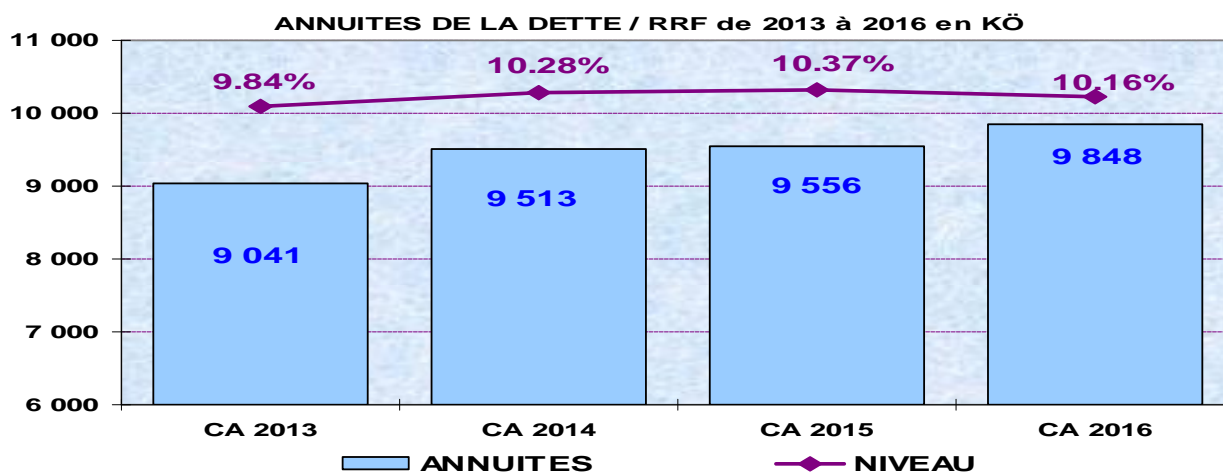
La capacité de désendettement de la commune désigne le nombre d'années qu'il faudrait à la ville pour éteindre sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute. Pour l'exercice 2016, le ratio de désendettement ressort, à un peu plus de 11 années, légèrement inférieur au seuil d'alerte communément admis de 12 ans pour les communes de même strate.

Mais il convient de soustraire aux **76 131 641.70 €** d'encours de dette le montant du fonds de soutien pour **4 956 880 €**, soit l'encours de dette est **de 71 174 761 €**.

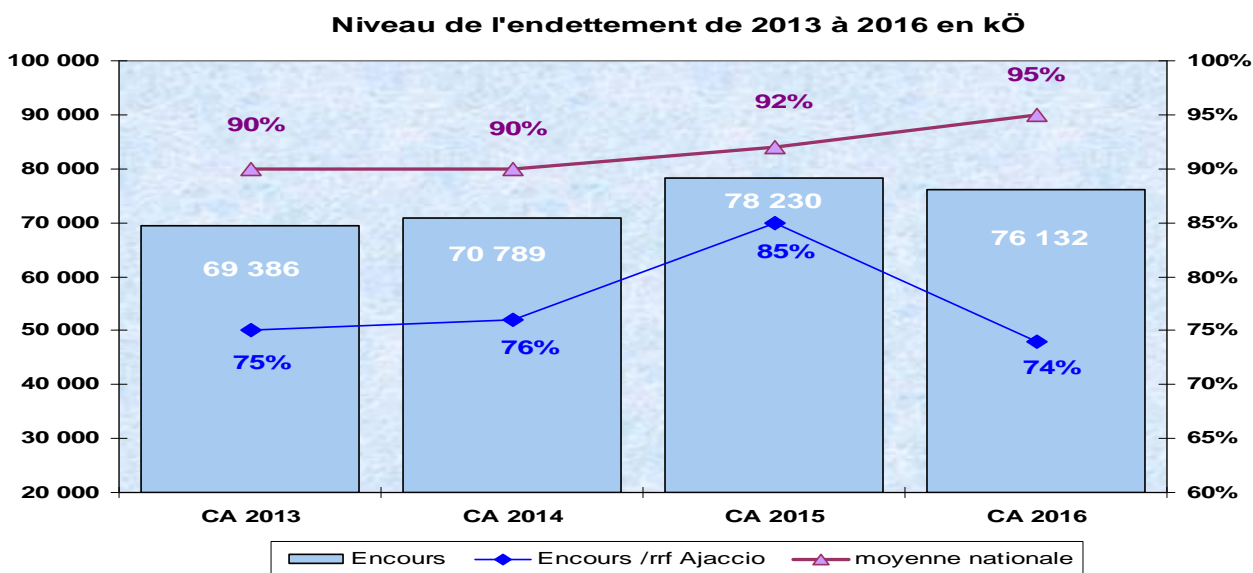
**Ainsi la capacité d'extinction de la dette en 2016 est calculée à 10.38 années, soit inférieur au seuil d'alerte.**



Quant au niveau relatif de l'annuité de la dette par rapport aux recettes réelles de fonctionnement, le ratio ressort à 10.16 % légèrement inférieur lui aussi de celui de la moyenne nationale constatée de 10.50 % environ.



Le niveau du ratio « Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement » ressort à 74.17 %. Malgré les refinancements successifs, ce ratio reste très inférieur à celui de la moyenne nationale constaté fin 2016 (95 %) pour la strate des communes de 50 à 100.000 habitants.



## 6) LES OPERATIONS D'ORDRE

Le tableau suivant retrace les écritures d'ordre entre les sections du Compte Administratif 2016.

Dépenses de fonctionnement			Compte Administratif	Recettes d'investissement		
Chap.	Art	Intitulés	Montants	Chap.	Art	Intitulés
67	675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	3 168 162.12	040	21131	Autres bâtiments
042	6811	Dotations aux amortissements des Immobilisations	2 413 387.34	040	28...	Amortissements des immobilisations
	6862	Dotations aux amortissements des charges financières	1 083 038.40		4817	Amortissements des charges financières
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>			<b>6 664 587.86</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		

Le chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre section » totalise 6 664 587.86 € en recettes d'investissement ; nous retrouvons la contrepartie comptable au chapitre 042 en dépenses de fonctionnement pour le même total.

Ces opérations comprennent :

- L'amortissement des biens d'équipement à hauteur de 2 413 387.34 €
- Les charges financières à répartir sur plusieurs exercices pour 1 083 038.40 €
- Les cessions d'immobilisations et de bâtiments pour 3 168 162.12 €

## 7) LES RATIOS OBLIGATOIRES

Ci-dessous le tableau des ratios obligatoires issus de la loi A.T.R. Les ratios 4, 5, 10 et 11 sont recalculés en intégrant les opérations d'équipement et la dette du budget annexe Anru.

	RATIOS	CA 2016	Moyenne nationale de la strate (2015*)
<b>Ratio 1</b>	<b>Mesure du service rendu</b> Dépenses réelles de fonctionnement*/population	1 319 €	1 394 €
<b>Ratio 2</b>	<b>Poids de la fiscalité</b> Produits des impositions directes/population	475 €	678 €
<b>Ratio 3</b>	<b>Taille financière</b> Recettes réelles de fonctionnement/population	1 420 €	1 580 €
<b>Ratio 4</b>	<b>Effort et niveau d'équipement</b> Dépenses d'équipement brut/population	271 €	260 €
<b>Ratio 4 bis</b>	<b>Effort et niveau d'équipement (Ville + Anru)</b> Dépenses d'équipement brut/population	338 €	
<b>Ratio 5</b>	<b>Niveau d'endettement</b> Encours de la dette/population	1 053 €	1 475 €
<b>Ratio 5 bis</b>	<b>Niveau d'endettement (ville + Anru)</b> Encours de la dette (ville+ Anru)/population	1 094 €	
<b>Ratio 6</b>	<b>Dotation globale de fonctionnement</b> DGF/population	193 €	269 €
<b>Ratio 7</b>	<b>Poids du personnel</b> Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	69.24 %	58.90 %
<b>Ratio 9</b>	<b>Mesure de l'épargne nette</b> Dépenses réelles de fonctionnement et amortissement du capital de la dette/recettes réelles de fonctionnement	100.26 %	96.60%
<b>Ratio 10</b>	<b>Taux d'investissement</b> Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	19.11 %	16.50 %
<b>Ratio 10 bis</b>	<b>Taux d'investissement (ville + Anru)</b> Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	23.80 %	
<b>Ratio 11</b>	<b>Poids de la dette</b> Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	74.17 %	93.30 %
<b>Ratio 11 bis</b>	<b>Poids de la dette (ville + Anru)</b> Encours de la dette (ville+anru)/recettes réelles de fonct.	77.07 %	

Ajaccio : Nb habitants : 68 265 (Fiche DGF 2016).

### \*Observatoire des finances locales en 2016.

**Ratios 1 à 7** : Les comptes des communes : site finances.gouv.fr

Strate : communes de 50 000 à 100 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

**Ratios 9 à 11** : Site internet : [www.collectivites-locales.gouv.fr/](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/) chapitre 4 « les ratios financiers obligatoires du secteur communal » chapitre 4 les principaux ratios financiers des communes par strate de population.

**Ratios 5 et 11** : Suite à la mise en place du fonds de soutien, la méthode de calcul des ratios d'endettement n° 5 et 11 a été réajustée pour les collectivités ayant capitalisés une partie ou la totalité de l'indemnité de refinancement. Pour le calcul des deux ratios les collectivités pourront déduire de l'encours global de la dette le solde de l'aide du fonds de soutien à percevoir.